

L'EXPRESS POLITIQUE



Preston Manning et les femmes

■ Le Parti réformiste a été critiqué par les groupes de femmes et les minorités, qui jugent ses politiques sexistes et racistes. Mais M. Manning dit que son parti a simplement de la difficulté à persuader les femmes de se présenter. Les femmes ne se lancent pas en politique aussi souvent que les hommes parce qu'elles ont peur des répercussions que cela aurait sur leur famille, a affirmé le chef du Parti réformiste, hier. « Beaucoup d'hommes vont prendre une chance et espérer qu'ils pourront s'arranger, mais pas les femmes », a soutenu M. Manning quand on lui a demandé d'expliquer ce que fait son parti pour encourager la candidature des membres de groupes minoritaires et des femmes. « Beaucoup de femmes nous disent qu'elles n'aiment pas l'atmosphère d'affrontements partisans à la Chambre des communes », a ajouté M. Manning.

Au pays de la loi et de l'ordre

■ Jean Chrétien s'est fait voler sa plate-forme par Preston Manning la semaine dernière, il a tenté hier de lui remettre la monnaie de sa pièce en lui empruntant un thème cher : la loi et l'ordre. Le premier ministre n'a pas abordé la controversée Loi sur le contrôle des armes à feu, mais il en a profité pour donner un grand coup de chapeau aux policiers qui « font un travail indispensable à la société mais qui n'en tirent pas toujours la reconnaissance qu'ils méritent ». « Je suis entouré de gens de la GRC, je trouve même parfois qu'ils sont trop nombreux, mais j'ai appris à les endurer et vice versa », a-t-il lancé avant d'assister à des exercices de force et d'habileté des policiers et des pompiers. Après les incidents du 24 Sussex, où un homme armé d'un couteau s'était rendu jusqu'à la chambre du couple Chrétien, et l'épisode Bill Clennett, le premier ministre n'avait pas tant de compliments à adresser à la police fédérale chargée d'assurer sa sécurité.

Le déficit, quel déficit?

■ Au rythme où vont les choses, il ne restera plus de déficit à la fin de la présente campagne électorale. Parti de 19 milliards au début de la campagne, il a fondu la semaine dernière à 16 milliards, affirmait le ministre des Finances Paul Martin. Hier, il s'est encore une fois rétréci, cette fois plus près de 15 milliards, a avancé le premier ministre Chrétien, à Regina.

Postes pour ennemis

■ Pour le premier ministre du Canada, il y a deux postes particulièrement difficiles à combler : les ministères des Affaires indiennes et celui de l'Agriculture, estime Jean Chrétien. « Parfois, le mieux que l'on puisse faire, c'est confier ces postes à ses ennemis », a lancé à la blague M. Chrétien, lors de son passage devant la chambre de commerce de Regina, fief de son ministre de l'Agriculture, Ralph Goodale. Visiblement embêté par sa propre blague, le premier ministre a tenté de se racheter en affirmant que « Ralph a été un excellent ministre et un ami de longue date ».

Fausse lettre

■ Les libéraux se sont servis d'une fausse lettre, apparemment signée du premier ministre Jean Chrétien, pour recueillir des fonds pour leur campagne, a affirmé hier le réseau Baton Broadcasting. Le texte de la lettre qui sollicite l'appui des partisans libéraux porte le numéro de télécopieur du bureau du premier ministre, mais selon les responsables du parti, cette lettre n'a pas vraiment été transmise du bureau. Peter Donolo, directeur des communications de M. Chrétien, a déclaré que la lettre avait fait l'objet d'un traitement créatif de la part de militants chargés de recueillir des fonds, « afin de créer une impression d'urgence » dans la collecte de fonds.

Chrétien fait l'éloge de la société distincte au royaume de Manning

VINCENT MARISSAL
CALGARY

Le premier ministre Chrétien s'est fermement engagé en faveur du caractère distinct du Québec pour la première fois de la campagne, hier soir en plein cœur de l'Ouest canadien, affirmant qu'il s'est battu en ce sens toute sa vie et qu'il « a beaucoup de cicatrices pour le prouver ».

Dans un discours prononcé presque exclusivement en anglais devant des militants de Calgary, M. Chrétien a vanté la notion de société distincte comme un avantage pour les Canadiens.

« Je n'ai pas peur de dire partout au Canada et dans les deux langues que le Québec est une société distincte, c'est la réalité, a-t-il lancé. Quatre-vingt-cinq pour cent des Québécois parlent français et ont une culture française, pourquoi le nier ? Ça ne fait mal à personne. »

Le premier ministre, qui dénonce depuis deux jours la légèreté de ses adversaires, s'est encore une fois amusé aux dépens du Bloc québécois. Devant des militants hilares, il a suggéré que le Bloc a congédié son chauffeur d'autobus pour faire de la place à Jacques Parizeau. « Probablement une stratégie pour attirer le vote ethnique », a avancé M. Chrétien.

Cette sortie du chef libéral dans le berceau du Parti réformiste se voulait aussi une gifle à Preston Manning, qui a laissé entendre lundi qu'il est trop vieux pour faire de la politique.

« Je suis assez vieux pour savoir qu'on a tort de dresser le reste du Canada contre le Québec », a répondu M. Chrétien dans un de ses bons discours au cours des dix derniers jours.

L'engagement envers la société distincte tombe aussi la veille d'une visite imprévue au Québec, ce soir dans la région de Québec. Cette étape de la campagne a été organisée hier, les détails n'étant dévoilés qu'en début de soirée.

Jusqu'à hier, Jean Chrétien n'avait parlé de reconnaissance de la société distincte que lors du dévoilement de son livre rouge, la semaine dernière à Saskatoon.

Il a alors rappelé que la Chambre des communes a voté une résolution en faveur de l'enchâssement de la société distincte dans la Constitution. Il en a profité pour



PHOTO PC

Le chef libéral était hier à Calgary, la contrée de Preston Manning, en même temps que se déroulaient les préparatifs en vue des Jeux mondiaux des policiers et des pompiers.

renvoyer la balle dans le camp de Lucien Bouchard qui ne veut pas entendre parler de société distincte.

Le chef libéral parle des différences entre Canadiens, de tolérance aussi, et affirme que « le Québec a besoin du Canada, et le Canada a besoin du Québec ».

Le statut du Québec ne fait pas partie des priorités des électeurs, s'il faut en croire le premier ministre. « Les gens à travers le pays, y

compris au Québec, veulent que l'on parle de bon gouvernement, de bonne gestion, de création d'emplois, de contrôle des dépenses et des programmes sociaux, et c'est exactement ce que nous offrons. »

Les libéraux veulent aussi offrir des éclaircissements sur les conséquences juridiques d'un éventuel OUI lors d'un prochain référendum. À ce sujet, le livre rouge parle de partition du Québec plutôt que

de séparation.

« Partition, séparation, c'est la même chose, explique Jean Chrétien. C'est un terme français, c'est un terme qui décrit ce qu'ils veulent faire, ils veulent briser le Canada en plusieurs morceaux. »

Mais de toute façon, ajoute M. Chrétien, l'économie se porte mieux, rendant hypothétiques toutes les questions sur l'indépendance du Québec.

Manitoba : qui va briser la glace ?

PAUL ROY
envoyé spécial, WINNIPEG

Vous souvenez-vous de la manchette du téléjournal de lundi soir ? C'était le scandale Bre-X. À toutes les stations. Et pour David Johnson, directeur du Parti libéral fédéral au Manitoba, ce que ça signifie, c'est que la campagne électorale peut commencer.

« J'ai regardé les nouvelles hier soir, et quand j'ai vu que les inondations étaient reléguées au second plan, je me suis dit qu'on pouvait y aller. »

— Quand ?
— Très bientôt. Dans une semaine, tout le monde va rouler la pédale au plancher.

Une seule question semblait subsister, hier, à Winnipeg : qui allait briser la glace ? Qui allait frapper à la première porte ? Distribuer le premier dépliant ? Poser la première pancarte ?

« Je ne veux pas être celle-là, nous a avoué Marni Larkin, candidate conservatrice dans Winnipeg-North. Ma maison est entourée de sacs de sable, je risque encore de la perdre, et je sais très bien comment je me sentirais si quelqu'un frappait à ma porte pour me parler d'élections. »

Mme Larkin admet toutefois que tôt ou tard, il faudra commencer, préférablement avant le 2 juin.

Ronald Duhamel, député libéral de Saint-Boniface, joue lui aussi de prudence. « Il y a des choses qui ne se font pas, explique-t-il. Si tu as perdu ton portefeuille et que je te vois en train de le chercher, je n'irai pas te demander 20 \$. Je vais d'abord attendre que tu retrouves ton portefeuille. »

S'ils n'ont pas perdu leur portefeuille, quelques centaines de Manitobains ont perdu leur maison. Et 25 000 autres sont venus assez près de la perdre pour être évacués. Et si l'eau ne monte plus, elle ne descend pas fort.

Tout ça fait que les politiciens sont plutôt nerveux. Les libéraux en particulier, en raison de la colère qu'a provoquée chez nombre de Manitobains l'annonce d'élections au plus fort des inondations.

Judy Wasylcia-Leis, candidate néo-démocrate dans Winnipeg-North, s'attend à débiter cette semaine. Mais doucement. « On est un peu sur une corde raide », explique-t-elle.

Tom Goodman, coordonnateur de la campagne conservatrice au Manitoba, dit que sa campagne démarre dès maintenant dans les circonscriptions du Nord (Churchill, Brandon-Souris, Dauphin-Swan-River), qui n'ont pas été touchées par les inondations, et dans celles du Sud qui ont été peu touchées.

Mais il admet qu'il serait malvenu de débiter tout de suite dans les circonscriptions les plus dévastées.

Le libéral Ronald Duhamel est un politicien aguerri. Député depuis 1988, il est reconnu pour posséder une organisation extrêmement efficace et pour ne rien laisser au hasard. Alors, ces jours-ci, il consulte : « Je fais des téléphones à des gens que je connais, à des conseillers, et je leur demande s'ils sont prêts à entendre parler de politique. »

— Et la réponse ?
— La majorité me disent d'attendre.

Mais qu'est-ce que faire campagne ? Est-ce faire campagne que de participer, comme l'a fait hier M. Duhamel, à une réunion d'organismes franco-manitobains sur l'aide à apporter aux sinistrés ? Est-ce faire campagne que d'assister ensuite à un défilé de mode d'été ?

Chose certaine, peu importe le parti, le moteur électoral tourne depuis plusieurs semaines, chacun attendant le moment propice pour desserrer le frein à main. Ce moment ne devrait tarder.

GILLES TOUPIN
CHICOUTIMI

Jean Charest a réussi sa rentrée au Québec hier soir dans la forteresse souverainiste du Saguenay où quelque 1000 partisans — plus que prévu — l'ont accueilli avec chaleur. Le chef conservateur a profité de ce moment stratégique de sa campagne pour convier les gens du Lac et du Québec à adhérer à ce qu'il a appelé « une nouvelle coalition canadienne ».

« Ça ne peut plus continuer comme ça, a dit M. Charest, il faut maintenant se tourner les uns vers les autres. »

Le chef conservateur, qui n'a pas hésité à flirter avec les souverainistes, a proposé d'ouvrir un grand chantier de travail pour le pays qui se diviserait en trois volets : un chantier de la réconciliation nationale, un chantier de l'emploi et un chantier de la solidarité sociale. « Ce sont des changements concrets qui permettront au fédéralisme d'avancer, a-t-il dit, de faire un grand pas en avant, que ce soit une politique jeunesse ou le pacte de la santé ou le commerce interprovincial, nous ouvrons la porte à un nouveau fédéralisme. »

Dans ce coin du Québec d'où est issu le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, le leader conservateur a exhorté l'assistance à briser l'affrontement qui enrayerait notre élan collectif. « Ce que je sais, a-t-il déclaré, et ce que je veux vous dire ce soir, c'est qu'il y a de la place pour le Québec dans la fédération canadienne — d'ailleurs il y en a toujours eu — qu'il y a de l'espace pour le rêve québécois dans l'espace canadien. Je veux donc inviter les Québécois et les Québécoises à reconquérir l'âme de ce pays, de ce pays que vous avez fondé, de ce pays que vous avez fait de vos mains, de ce pays que vous avez façonné. »

Jean Charest a profité de l'occa-

sion pour envoyer quelques flèches acerbes à Jean Chrétien qui, a-t-il dit, était vide d'idées nouvelles. À propos du Bloc québécois et du Parti réformiste de Preston Manning, le chef conservateur a souligné qu'ils pourraient peut-être espérer élire quelques candidats mais qu'ils ne pourront jamais battre le gouvernement de Jean Chrétien, de là la logique de choisir le PC le 2 juin prochain.

Cette proposition de « rebrancher les Canadiens entre eux » a longuement été explicitée par le chef conservateur, qui a rappelé les grandes lignes de son programme politique, allant de la réduction des impôts, au pacte sur la santé, en passant par la réduction des cotisations à l'assurance-chômage pour favoriser la création d'emplois. Il a demandé aux gens du Saguenay de reconnaître le 2 juin la solidarité du Canada anglais qui leur est venu en aide lors des grandes inondations de l'année dernière.

Plus tôt dans la journée, M. Charest avait déclaré qu'un gouvernement conservateur ferait perdre à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean le record du championnat de chômage au pays.

Fait singulier à signaler, la presse locale a demandé à M. Charest s'il trouvait normal que sa candidature dans le comté de Roberval, Mme France Tanguay, soit également membre du Bloc québécois. M. Charest, un peu surpris, a passé le micro à Mme Tanguay qui a déclaré qu'elle avait adhéré au Bloc parce que M. Gauthier, son ancien chef, était un de ses clients mais qu'elle lui avait bel et bien dit qu'elle n'était pas souverainiste. « Je pense, a-t-elle dit, qu'à l'intérieur du Parti conservateur il y a de la place pour le nationalisme. Et comme M. Charest l'a dit, on le développe très bien au chapitre quatre de notre programme. » Jean Charest s'est dit très à l'aise avec la réponse de sa candidate.

Charest attire 1000 partisans au Saguenay

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Le temps de régler les comptes

L'aventure rocambolesque de Bre-X, celle d'un petit promoteur albertain au bord de la faillite, qui a réussi à faire croire au monde entier qu'il avait découvert la mine d'or du siècle en Indonésie, n'était qu'une vaste arnaque, la plus importante fraude minière de l'histoire. Le Canada détient donc un autre record mondial, peu enviable celui-là.



Alain Dubuc

C'est une catastrophe, car des investisseurs, des simples citoyens aux fonds de pension, ont perdu plusieurs milliards dans cette histoire. Et, comme dans toute catastrophe, après la stupeur vient la colère. On veut identifier les responsables, punir les coupables, on réclame des contrôles, on prépare des poursuites.

Il est clair que ce scandale, qui éblouit le monde minier canadien et le monde boursier, changera de façon radicale la façon dont l'industrie minière et les intermédiaires financiers doivent se comporter. Mais, dans la masse de solutions qui seront mises sur la table, il faut savoir distinguer les mesures utiles et les symboles creux.

C'est ainsi que la piste des poursuites et des recours collectifs ne mènera pas bien loin. Poursuivre qui ? La compagnie ? Elle se dirige inexorablement vers la faillite. Ses dirigeants ? Les quelques dizaines de millions qu'ils ont peut-être pu mettre de côté ne réussiront pas à compenser les pertes colossales des investisseurs.

N'oublions pas non plus qu'une bonne partie de l'argent que les détenteurs actuels de Bre-X viennent de per-

dre ne se retrouve pas dans les coffres de la compagnie ou dans les poches de ses promoteurs, mais bien dans celles d'autres spéculateurs qui, eux, ont vendu à temps leurs actions.

S'il est trop tard pour réparer les dégâts et difficile de compenser les victimes, il est cependant possible de prendre les moyens pour qu'un scandale comme celui-ci ne se reproduise plus. La difficulté consiste à contrôler les excès sans étouffer l'activité de l'exploration minière, dont l'appel aux capitaux repose par définition sur le rêve, la spéculation, l'audace et le pur hasard. On ne peut pas non plus protéger les boursicoteurs contre leur propre aveuglement et contre les risques inhérents à une activité hautement spéculative.

Mais on doit, à tout le moins, les protéger contre le mensonge. Un grand nombre de gens sont tombés dans le panneau parce qu'on ne leur a pas dit la vérité. Ou encore, ce qui est encore plus troublant, parce que des institutions ont créé un faux sentiment de sécurité en donnant à cette compagnie d'opérette une crédibilité qu'elle ne méritait pas.

Pour contrôler la qualité de l'information transmise au public il semble d'abord évident que les Commissions de valeurs mobilières devraient non seulement vérifier le contenu des prospectus des compagnies, mais aussi de leurs autres communications au public. Bre-X, on le sait, a maintenu l'intérêt pour son titre en révisant régulièrement à la hausse l'estimé des réserves de son site aurifère. Il est également possible, comme cela se fait en Australie, de faire valider par un organisme indépendant les rapports émis par les compagnies d'exploration et leurs estimés de réserve.

Cette histoire a, par la bande, réactivé le débat sur la

nécessité d'une Commission canadienne des valeurs mobilières pour remplacer les organismes provinciaux. On ne voit pas comment une éventuelle commission canadienne, qui serait bâtie sur l'actuelle commission ontarienne, aurait réussi à déceler une fraude que l'OSC n'a jamais soupçonnée.

L'autre problème, c'est celui de la Bourse de Toronto, qui a non seulement inscrit ce titre junior de la petite Bourse de Calgary, mais qui l'a intégrée au calcul de son indice boursier, le TSE 300. Les critères qui président à une telle inclusion sont mécaniques. Mais il n'en reste pas moins que la présence de Bre-X dans le TSE 300 a donné à ce titre sa respectabilité et a mené bien des investisseurs institutionnels à acquiescer une action qui, sinon, leur aurait paru trop spéculative. C'est le cas de nombreux fonds de pension, ou encore de la Caisse de dépôt. Il semble évident que la Bourse de Toronto devra modifier ses critères et il faudra peut-être aussi interdire aux fonds de pension d'inclure dans leurs portefeuilles des titres de compagnies d'exploration.

Mais tout cela ne fera pas oublier le laxisme et l'absence de rigueur de toute une armée de géologues, de consultants, d'analystes, de banques, de courtiers qui n'ont pas décelé la présence de cette fraude et qui ont contribué à édifier le mythe de Bre-X.

N'oublions pas, enfin, qu'il existe un autre rempart contre l'arnaque : c'est la loi. Cette fraude massive constitue un crime. Les dirigeants de Bre-X, dont son président David Walsh, se disent estomacés par cette révélation d'absence d'or dans leur mine. Il faudra découvrir l'identité des coupables et de leurs complices. Comme le crime a été commis en Indonésie, pourquoi ne pas laisser la justice indonésienne trancher ? Au fait, existe-t-il un traité d'extradition entre le Canada et l'Indonésie ?

Enfin !

Le nouveau premier ministre britannique, Tony Blair, montre beaucoup de flair. En effet, son chancelier de l'Échiquier (ministre des Finances), Gordon Brown, vient d'annoncer que, à l'avenir, ce ne sera plus le gouvernement mais la Banque d'Angleterre qui décidera de la politique des taux d'intérêt.



Frédéric Wagnière

Le gouvernement travailliste rompt ainsi avec une tradition, vieille de trois siècles, qui donnait au chancelier le dernier mot sur les taux d'intérêt. Le gouvernement gardera malgré tout une forte influence sur la politique monétaire, en fixant les objectifs à atteindre en matière d'inflation, et par ses nominations au nouveau Comité de politique monétaire.

Cette approche, qui ressemble au fonctionnement de notre Banque du Canada, assurera une certaine indépendance de la Banque par rapport au gouvernement. D'autres banques centrales, dont la Banque de France, ont également été réformées, dans le sens d'une plus grande indépendance, au cours des dernières années.

Ce qui frappe dans la décision de M. Blair est l'opportunité de son geste à un moment où les milieux financiers se demandaient si les travaillistes avaient véritablement renoncé à leur interventionnisme chronique traditionnel. En donnant à la Banque d'Angleterre la latitude de prendre des décisions qui pourraient contrecarrer, à court terme, la gestion financière du gouvernement, M. Blair se montre prêt à adapter sa politique aux besoins des marchés.

Mais un mystère demeure. Pourquoi a-t-il fallu attendre 18 ans pour qu'un premier ministre travailliste prenne une décision qui aurait si bien cadré avec les idées monétaristes de Margaret Thatcher et de John Major ?



DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

Avocat de campagne

La Presse rapportait récemment une perle du premier ministre Bouchard : « Rappelez-vous, en 1990, le coup mortel porté à l'accord du lac Meech, par la main assassine d'un homme tapi dans l'ombre qui s'appelait et qui s'appelle encore Jean Chrétien ».

Encore le vieux truc visant à démoniser l'adversaire avec un langage excessif, violent et mensonger.

Par contre, le député de Jonquière est le premier à sermonner pour manque de modération les personnes ou les groupes qui ne partagent pas ses politiques. Il se veut un homme de réconciliation, de dialogue civilisé; mais une fois sur une tribune partisane il se déchaîne, abreuvant ses adversaires de toutes les épithètes.

Au fond, Lucien Bouchard se situe dans la lignée bien traditionnelle des politiciens québécois. Comme MM. Duplessis, Johnson et Lesage, c'est un avocat de « campagne » dont le credo essentiel est de tonner contre Ottawa, à une différence importante près, cependant, qu'aucun de ces trois anciens premiers ministres n'utilisait le stratagème de l'accusation personnelle : ils avaient plus de classe.



Lucien Bouchard

Michel LEBEL

Retraite : les anciens religieux sont pénalisés

Comme la plupart des enseignants de mon âge (50 ans et plus), je me réjouissais à l'idée de pouvoir prendre une retraite anticipée d'une couple d'années.

Mais quelle ne fut pas ma déception en apprenant qu'une fois encore, on maltraitait les participants au RRCE (Régime de retraite de certains enseignants) dont font partie tous les anciens religieux. Je ne sais pas d'où part l'idée d'avoir créé ce régime de retraite spécial, il y a quelques années, mais je dois dire que les instigateurs de ce nouveau régime n'avaient certainement pas l'intention de nous favoriser de quelque façon que ce soit.

En fait, depuis que nous avons adhéré à ce nouveau régime, nous allons de déception en déception. Entre autres, on nous enlève tous les privilèges accordés aux adhérents du RRCE (dont nous avons fait partie pendant une vingtaine d'années), comme, par exemple, le privilège de la dernière année d'enseignement. Et maintenant, on s'attaque au privilège de prendre une retraite bien méritée comme tous les autres.

Au nom de tous les anciens religieux et religieuses, je proteste contre le sort qui nous est réservé avec notre régime de retraite. Sans même nous consulter, du moins ce fut mon cas, on nous a propulsés dans le RRCE dans le but de nous enlever plusieurs privilèges qu'ont les bénéficiaires du RRCE. Ce fut difficile à prendre, mais vu que nous sommes une « race » habi-

tuée aux sacrifices, la plupart ont accepté sans trop protester. Mais, cette fois-ci, c'en est trop. Nous n'avons pas l'intention de regarder passer la parade sans rien dire et surtout sans en faire partie.

Avez-vous pensé que si les religieux et les religieuses n'avaient pas été là, le système d'éducation dont nous sommes si fiers aujourd'hui serait loin d'être ce qu'il est.

Au début de nos carrières, nous avions consacré nos vies à l'enseignement via nos communautés religieuses. Ayant fait le vœu de pauvreté, il est évident que nous n'avons pas de salaire et que nous ne payons pas non plus de régime de retraite. Une solution a été apportée à ce problème et la plupart ont racheté leurs années d'enseignement en communauté.

Il serait donc important que notre gouvernement réalise que l'enseignement donné par les religieux coûtait beaucoup moins cher et que, même si les religieux ne payaient pas pour un fonds de pension, ils faisaient économiser beaucoup d'argent à l'État.

Guy LEMAIRE
Drummondville

Le « gros méchant nous »

Madame Sylvie Drapeau,
« Votrez la lettre du 28 avril sur la « ghettoisation » du Québec blâme les médias anglophones pour la fuite des non-francophones vers les autres provinces. Voilà la logique perverse de l'agresseur qui blâme sa victime pour les blessures qu'il lui inflige.

Si un nettoyage ethnique en douceur se poursuit au Québec, ne criez pas au « gros méchant loup » des médias anglophones : c'est plutôt le « gros méchant Nous » des médias francophones qui en est la cause ! Vous l'employez vous-même, ce gros méchant Nous, en écrivant « Notre minorité est, et de loin, la mieux traitée au Canada... »



Louise Beaudoin

regarde la télévision de langue française. Le message est clair : « On est entre nous pis on est ben ! T'es pas invité ! »

Si tel est le message reçu par un anglophone bilingue, imaginez la réaction d'un unilingue qui se fait dire qu'il fait partie de la minorité la mieux traitée au pays. Est-ce pour ça que l'on ferme son hôpital de langue anglaise à Sherbrooke pour l'envoyer se faire soigner dans un établissement où Louise Beaudoin et ses « fantassins du français » ont banni les affiches bilingues que le personnel a osé poster pour l'accueillir ?

Vous prétendez que les « autres » n'ont pas le « goût du Québec ». Le goût serait moins amer si les rejets de la Nouvelle-France

se faisaient l'idée que le mot « nous » est fait plus pour inclure que pour exclure. Pratiquez vous à dire « nos compatriotes » au lieu de « notre minorité ». Ce serait un bon début !

Iain W. CROFTS

Langue difficile

De toute la controverse suscitée par la dictée des Amériques, on peut conclure que ça ne sert à rien d'essayer d'écrire correctement le français puisque même les spécialistes n'y arrivent pas.

Cela m'amène à me poser la question suivante : pourquoi un étranger (par exemple un Tchèque), qui doit absolument connaître une langue de communication internationale en raison de ses fonctions, s'amuserait-il à apprendre le français, que même les francophones ne peuvent pas maîtriser, alors qu'il y a tellement de langues qui sont plus faciles à parler et à écrire ?

Les institutions culturelles francophones s'inquiètent du recul de l'usage du français dans les événements internationaux. Moi, ça m'étonne de moins en moins : le mal d'une chose est toujours lié à la chose elle-même. Mais on préfère souvent lui trouver de fausses raisons : c'est politiquement correct. On a déjà parlé de la simplification du français : assouplir les règles de grammaire, accepter des tournures plus populaires, modifier l'orthographe, mais qu'en est-il ?

Samuel CHAPLEAU
Saint-Lambert

Opinions

Réforme scolaire: au-delà de la Constitution

JULIUS H. GREY

L'auteur est avocat.

Pourquoi les anglophones s'indignent-ils contre le gouvernement Bouchard et contre Pauline Marois, en particulier ? Il suffit de jeter un coup d'oeil au nouveau projet de loi sur les commissions scolaires pour comprendre et pour partager leur colère.

Jusqu'à récemment, il n'avait jamais été question de l'application de la loi 101 pour déterminer l'identité des électeurs des commissions scolaires anglophones. Il s'agissait alors d'obtenir le fameux consensus sur l'amendement constitutionnel; on était tout souriant et tolérant afin que l'Assemblée nationale vote le principe à l'unanimité. Maintenant qu'on est passé aux projets spécifiques, c'est le temps de montrer les dents.

L'éligibilité à l'école anglaise en vertu de la loi 101 ne peut être un test raisonnable pour déterminer qui appartient à la communauté anglophone pour d'autres fins. Il est implicite, dans la loi 101, qu'une partie importante des anglophones seront obligés d'étudier en français. Mieux encore, ceci est ni illégitime ni injuste puisque les enfants concernés ne seront pas lésés par le processus. Solidement établi en Amérique du Nord, l'anglais ne se perd pas chez les enfants anglophones qui fréquentent l'école française et ils deviennent plutôt de parfaits bilingues. Tant que l'on continue à exempter les enfants qui manifestent des difficultés d'apprentissage et ceux qui arrivent au Québec vers la fin de leurs études secondaires, on peut poursuivre la politique de francisation sans créer de victimes. Il est même possible d'envisager ces enfants comme un pont qui peut relier les communautés et qui facilitera la création d'une solidarité québécoise sans égard à la langue d'origine de chacun.

Tout cela ne peut s'appliquer au droit de participer au fonctionnement des commissions scolaires anglophones. L'école représente plus qu'un endroit pour instruire les jeunes; c'est une institution culturelle qui affecte toute la communauté. Et c'est la communauté qui jouit du droit constitutionnel de gérer ses écoles de façon autonome.

Le plan de Mme Marois empêchera certains professeurs de voter dans leurs propres commissions scolaires. Il est concevable que les écrivains, les artistes et les autres travailleurs culturels anglophones soient inéligibles pour voter et payer leurs taxes au système anglophone et possiblement pour siéger sur les commissions scolaires. Pourtant, leur participation est cruciale, notamment dans l'élaboration des programmes.

Un autre aspect de la nouvelle classification pourrait être qualifié de diabolique. Si, d'une part, il faut une preuve d'éligibilité pour voter et payer les taxes du côté anglophone, les anglophones jouiront de la liberté de choix et tous ceux qui n'ont pas actuellement d'enfant dans le réseau an-



Julius Grey

glais seront présumés francophones jusqu'à preuve du contraire. Il n'est pas difficile de prévoir qu'une partie de la population anglophone, surtout parmi les gens âgés, ne se donnera pas la peine d'établir son éligibilité. Il peut s'avérer difficile de retracer les dossiers scolaires d'il y a trente ou même soixante ans et ceux qui n'ont pas d'enfants n'éprouveront peut-être pas de besoin urgent de le faire. Pourtant, la perte d'une tranche de l'assiette fiscale sera incontestablement catastrophique pour la qualité des écoles anglaises, surtout dans une époque de pénurie de fonds publics. Le plan de Mme Marois constitue donc une façon rusée et sournoise de favoriser les francophones et de défavoriser les anglophones encore une fois.

En général, il faut classer les gens aussi peu que possible. Sauf pour l'éligibilité des enfants à l'école anglaise, qui doit être réglementée pour des raisons d'ordre démographique, les Québécois devraient être libres de s'identifier à l'un ou l'autre des groupes principaux, aux deux successivement ou simultanément, à un autre groupe ou à aucun groupe.

La loi telle que proposée classe les citoyens selon la langue sans demander leur avis. Elle est par conséquent odieuse. De plus, elle risque d'être annulée par les tribunaux tant sous les dispositions de la Charte canadienne que sous celles de la Charte québécoise. (...)

Depuis longtemps, les anglophones ont l'impression qu'ils ne comptent pas au Québec. On passe à côté d'eux, pas toujours avec malice mais certainement avec une indifférence totale. Les nouvelles règles pour les élections scolaires ajoutées à la nouvelle carte scolaire, où les frontières électorales des commissions ont été imposées par Québec, ne manqueront pas de renforcer le sentiment d'aliénation.

Il est triste que le consensus émergeant sur l'amendement constitutionnel, qui aurait pu créer une tendance générale à la réconciliation, semble maintenant destiné à produire plusieurs petites crises linguistiques. Plus ça change...

Une perte d'expertise irrémédiable ?

GYSLAINE DESROSIER

L'auteure est présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Des milliers d'infirmières pourraient quitter le système de santé le 1^{er} juillet prochain, date fixée par le gouvernement pour mettre à la retraite des milliers de syndiqués du secteur public. Le gouvernement est persuadé que cela sera sans conséquences.

M. Pierre-André Paré, sous-ministre de la Santé, déclarait dans *Le Courrier parlementaire*, - publié au cours de la semaine du 30 mars : « Ça va brasser dans la cabane, mais je n'ai aucun doute que ça va bien aller quand même et qu'on va livrer la commande sans que la qualité des services au public soit touchée (sic) ». Il ajoutait pourtant que la coordination du départ de 9 000 personnes dans le réseau de la santé, « c'est une très grosse commande ». Il précisait en outre que, pour le moment, personne ne sait où se feront les départs à la retraite. Enfin, des nombreux problèmes qu'il évoquait, il donnait l'exemple suivant : « Si cinq infirmières d'un même hôpital (...) décident de se prévaloir de la retraite accélérée, il faut savoir qui elles sont. Viennent-elles toutes d'une même équipe... peut-on ou doit-on les remplacer en déplaçant d'autres membres du personnel ? A-t-on le personnel qu'il faut dans la ville, ou faut-il chercher ailleurs ? (...) Peut-on fonctionner adéquatement avec trois ou quatre infirmières au lieu des cinq qui étaient là ? »

Les soins infirmiers que requiert la population font l'objet d'une complète improvisation. De la chaise musicale, conséquence de la supplémentation à large échelle, les infirmières passent maintenant à la chaise éjectable.

En fait, la protection du public est compromise par divers éléments : la quantité imposante et l'inégale répartition des départs, l'impossibilité d'assurer une relève qualifiée et experte dans les secteurs cliniques spécialisés, la perte massive de l'expertise (voir le tableau qui suit) et le risque de non-remplacement des infirmières.

Le gouvernement passe le message que l'expertise clinique des infirmières aurait si peu de valeur que, à quelques jours d'avis, des milliers d'entre elles peuvent quitter le système de santé sans problèmes. Pareille allusion nourrit l'impression que les infirmières ne font que du *tender loving care*, puis-

qu'elles peuvent être facilement éliminées, ou encore remplacées, par des préposées ou du personnel moins formé.

Un autre aspect aléatoire de ces départs est le fait que l'on peut anticiper une répartition inégale par région, par établissement ou par secteur clinique. Les salles d'opération, l'hémodialyse, les soins intensifs, l'obstétrique et autres secteurs spécialisés seront extrêmement fragilisés et devront peut-être même arrêter d'offrir certains services, car il n'y a pas de relève formée pour remplacer au pied levé les infirmières expérimentées qui partent. Certains de ces secteurs requièrent des mois, voire des années de formation.

Quant au non-remplacement éventuel des infirmières qui quitteront, le sous-ministre laisse entendre que chaque cas devra être évalué. Alors que, présentement, le système de santé fonctionne avec le minimum d'infirmières requis par l'état des malades, le seul fait de laisser entendre qu'il y aura une soustraction d'infirmières relève de l'hérésie et montre bien la courte vue du ministère sous plusieurs aspects.

Il faut rompre la loi du silence pour rappeler que la dignité humaine ne se négocie pas et que l'érosion des soins infirmiers remet en cause les fondements même de notre système de santé.

D'abord, la présence d'infirmières est une source d'économie pour le système de santé : la dernière étude que nous venons de publier démontre que les infirmières, grâce à l'implantation du suivi systématique de clientèles et à une meilleure intégration des soins, font économiser au moins 50 000 jours d'hospitalisation au Québec, sans perte de qualité des soins. La baisse de la durée de séjour en obstétrique (moins deux jours) pourrait, par exemple, faire épargner à elle seule 66 millions de dollars à la province. L'implantation généralisée d'Info-Santé pourrait faire économiser 100 millions de dollars en frais de consultation médicale si le gouvernement avait le courage de soustraire ce montant du budget de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). Et je pourrais continuer la liste...

Le deuxième aspect concerne le bilan de productivité des infirmières.

Perte massive d'expertise infirmière pouvant découler de l'offre de mise à la retraite pour l'ensemble du Québec

Par type de centre	%
Centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés	17,56
CLSC	27,30
Centres hospitaliers de soins de longue durée	27,10
Par domaine d'activité	
Soins cardio-vasculaires	14,60
Hémato-oncologie	17,40
Services petite enfance/famille	38,50
Service info-santé	25,60
Santé mentale	26,20
Soins périopératoires	29,70
Soins palliatifs	26,70
Soins diabétiques	26,30

Selon le nombre d'infirmières inscrites au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec au 31 mars 1996, ayant 50 ans et plus et déclarant un emploi dans le secteur public de la santé et des services sociaux.

Infographie La Presse



Gyslaine Desrosiers

res, plus communément désigné sous le vocable de « surcharge ». De 1990 à 1996, en hospitalisation de courte durée, il y a eu une augmentation de 1 % des admissions, et une diminution de 8 % des heures travaillées de soins infirmiers par admission. Les infirmières ne sont pas à bout de souffle sans raison : elles soignent plus de malades, avec une durée de séjour écourtée. Il y a eu une baisse de 3,1 millions d'heures travaillées en six ans. On peut affirmer que le seuil critique pour le maintien de soins sécuritaires a été atteint. Autrement dit, on peut considérer qu'il y a une désassurance constante et progressive des soins infirmiers.

J'invite les infirmières des établissements à renverser le fardeau de la preuve et à déclarer devant les conseils d'administration et la presse ce que tous savent : une présence significative d'infirmières dans les établissements est cruciale. Moins d'infirmières met en cause la sécurité des patients. Notre inquiétude est d'autant plus grande que certains aspects ne font l'objet d'aucun « monitoring » par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). On peut s'interroger sur le peu d'empressement que montre le MSSS à compiler des statistiques sur des indicateurs de qualité. Or, plusieurs indicateurs sont nécessaires pour mesurer les effets pervers de la réforme :

- ☐ taux de réadmissions ;
- ☐ taux de complications inattendues ;
- ☐ plaintes ;
- ☐ erreurs de médicaments ;
- ☐ taux d'infections nosocomiales ;
- ☐ taux d'accidents ;
- ☐ décès inattendus.

Ces éléments inquiètent les infirmières, tant québécoises que canadiennes. Des directrices de soins m'ont dit que certains de ces indicateurs ne sont plus compilés à cause... des compressions de postes d'infirmières. Appliquer une réforme du système de santé sans indicateurs qualitatifs, c'est comme faire un virage à 150 km/heure, la nuit, tous phares éteints.

Banaliser le départ de milliers d'infirmières relève du même aveuglement. Il faut rompre la loi du silence pour rappeler que la dignité humaine ne se négocie pas et que l'érosion des soins infirmiers remet en cause les fondements même de notre système de santé.

Nettoyage du réseau Dew: des précisions

ANTHONY DOWNS

L'auteur est directeur général de la section environnement au ministère de la Défense nationale.

Je vous écris au sujet de l'article intitulé « Les Inuits réclament une analyse des BPC en Arctique », paru dans *La Presse* du 21 avril dernier. Bien que vos renseignements soient pour la plupart factuels, il semble que certaines de vos sources aient une idée erronée du projet de nettoyage du réseau Dew. Par conséquent, pour que vos lecteurs n'aient pas de fausses impressions, je vous transmet les renseignements suivants.

— Le ministère de la Défense nationale (MDN) ne procède pas à l'enfouissement de matières dangereuses ou autres matières toxiques dans l'Arctique; le MDN procède à l'enfouissement de matières non dangereuses.

— Le MDN observe à la lettre les règlements en vigueur sur les BPC ainsi que la politique du Conseil canadien des ministres

de l'environnement (CCME), particulièrement en ce qui touche l'enfouissement potentiel de déchets contenant des BPC.

— Le MDN est en pourparler avec la Nunavut Tunngavik Inc. au sujet d'une proposition d'enfouissement de sols contaminés à un degré faible dans des lieux d'enfouissement sécuritaires spécialement conçus à cette fin; les matières dangereuses seront transportées vers le sud du pays pour aliénation.

— Les propositions du MDN sur l'enfouissement ont été élaborées en consultation avec les responsables de divers ministères du gouvernement fédéral et des deux administrations territoriales. De plus, les collectivités Inuvialuit et Inuit ont participé très tôt au processus de consultation.

— Les lieux d'enfouissement actuels à faible risque seront scellés et mis sous la surveillance du MDN qui en assumera l'entière responsabilité pour les années à venir. En plus d'être scellés et contrôlés, les lieux d'enfouissement seront recouverts d'une mem-

brane et d'un mètre de gravier pour permettre la formation de permagel, et par conséquent un revêtement supplémentaire.

— Les lieux d'enfouissement dans les endroits à risque élevé, comme les couches drainantes, seront excavés et déplacés. Toute matière dangereuse détectée au cours de cette activité sera transportée vers le sud du pays.

— La contribution de 100 millions de dollars du gouvernement des États-Unis sera versée en dollars américains (environ 136 millions de dollars canadiens). Les fonds seront crédités au compte des ventes militaires étrangères que le MDN utilise pour des acquisitions normales de matériel fabriqué aux États-Unis. Les fonds prévus au budget du MDN seront alors redirigés vers des projets de nettoyage totalisant 100 millions (US) sur dix ans. Par conséquent, l'offre des États-Unis sera entièrement consacrée au projet de nettoyage.

— La migration de contaminants dans un rayon de 15 km autour des anciens sites du réseau d'alerte avancé a été découverte à la

suite d'études effectuées par le MDN. Ces études ont indiqué que la migration de contaminants était courante dans les sites militaires de l'Arctique et pouvait vraisemblablement se produire dans d'autres collectivités civiles. Le nettoyage est conçu pour prévenir la migration des contaminants des sites DEW à la chaîne alimentaire.

— Il est reconnu que les matières toxiques détectées chez les humains et dans la faune de l'Arctique se déplacent par voie aérienne et proviennent des zones industrielles du Sud. Ce n'est que récemment que les études du MDN ont démontré que la migration locale peut aggraver la situation.

Le ministère de la Défense nationale respectera ses engagements environnementaux et légers pour ce qui est du nettoyage des anciens sites militaires, et cela, en tenant compte des circonstances environnementales particulières de l'Arctique. Aussi, le MDN continuera de travailler en étroite collaboration avec tous les gens du Nord pour atteindre cet objectif.

Élections 97



Et le golf ?

■ « Nous préférons des élections à ce moment-ci parce que l'été nous permettra de travailler pour pouvoir commencer le nouveau Parlement dès le mois de septembre. »

Tant d'esprit de sacrifice (pensez-y, passer tout un été à travailler pour le bien du pays!) à quelque chose d'émouvant et de hautement méritoire, sans doute.

Lorsqu'il a cherché à justifier avant-hier à Sudbury le choix du début de juin pour la tenue des élections, le premier ministre Jean Chrétien n'a toutefois pas cru bon de signaler qu'un scrutin au début de l'automne aurait présenté quelques inconvénients non négligeables pour le gouvernement libéral actuel : ça aurait été après la publication du rapport de la commission d'enquête sur la Somalie et après l'émission de l'avis de la Cour suprême sur la légalité d'une éventuelle déclaration unilatérale d'indépendance du Québec.

Et cela, c'est sans compter que M. Chrétien, qui aime bien profiter de l'été pour jouer au golf dans sa belle région de Shawinigan, n'aurait probablement pas pu se livrer à son sport favori avec toute la quiétude souhaitée...

Les humanistes arrivent !

■ La campagne électorale peut commencer, les humanistes arrivent !

Hier, en conférence de presse, le parti les Humanistes de Montréal a rendu publique sa plateforme électorale : une plateforme prônant une démocratie réelle, un partage plus juste des richesses tenant davantage compte des emplois que du capital et l'humanisation de la « porcocratie » (terme comprenant le mot « porc » afin de signifier que ce qui tient lieu actuellement de démocratie profite à certains beaucoup plus qu'à d'autres).

Les humanistes, une poignée d'étudiants et de jeunes travailleurs sans emploi ou ayant un emploi « très précaire », souhaitent présenter trois candidats aux élections fédérales. Il y a toutefois un hic : ils ne sont pas encore parvenus à réunir les 1000 \$ nécessaires pour l'inscription d'une seule candidature. Ils ont amassé jusqu'ici 600 \$ en faisant du porte-à-porte dans le quartier Plateau-Mont-Royal et en puisant dans leurs maigres économies personnelles.

La chef des Humanistes de Montréal, Ann Farrell, rappelle que son groupe, qui est actif dans la métropole depuis les années 80, a déjà présenté, sous la bannière du Parti humaniste du Québec, 17 candidats à un scrutin provincial.

Charest a raison

■ Le chef du Parti conservateur, Jean Charest, a raison lorsqu'il souligne, sourire en coin, que sa formation politique est la seule à avoir eu depuis les dernières élections une représentation féminine égale à sa représentation masculine.

Le PC, rappelons-le, a réussi à faire élire, en octobre 1993, seulement deux candidats (plus précisément un candidat et une candidate) : Jean Charest dans le comté de Sherbrooke et Elsie Wayne dans la circonscription de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Une clown en Beauce

■ Les électeurs du comté de Beauce, vraiment, sont gâtés : ils auront le choix, le 2 juin, de voter pour une authentique clown. Et une clown venue de Toronto à part de ça !

Lili Weemen, qui était candidate du Nouveau Parti démocratique dans Mississauga-Sud aux élections de 1993, a décidé cette fois de se présenter en Beauce à titre d'indépendante.

Mme Weemen se décrit comme « ni séparatiste ni fédéraliste, mais unificatrice des deux tendances ». Elle est âgée de 40 ans. Elle est clown professionnelle. Et elle rêve, comme elle le dit, de « rapprocher la Beauce des grands centres ».

Mais d'une manière ou d'une autre, elle risque fort, le 2 juin, de faire patate !

Jules Béliveau

Le vote francophone garantit au Bloc une majorité d'élus

PIERRE DROUILLY
collaboration spéciale

Tous les sondages publiés récemment sur les intentions de vote des Québécois avaient été terminés avant le déclenchement officiel de la campagne électorale (dimanche le 27 avril). C'est donc dire que dans ces sondages les personnes interrogées ont répondu à une question encore abstraite sur une situation hypothétique, même si elle était par ailleurs fort probable. Il faudra attendre les sondages réalisés après le déclenchement des élections pour départager les différents sondages rendus publics.

Sondages contradictoires

Il y a une contradiction entre le sondage CROP qui n'accorde que 35 % des intentions de vote au Bloc québécois et l'ensemble des autres sondages qui le situent en haut de 40 % (voir tableau). Le sondage CROP indiquerait en fait une remontée du Parti conservateur aux dépens du Bloc québécois, bien plus importante que celle relevée par les autres sondeurs. On notera, toutefois, que tous les sondages accordent au Parti libéral une intention de vote à peine supérieure à 35 %.

Il est extrêmement difficile de départager les différentes maisons de sondage pour ces écarts que l'on ne peut expliquer par le seul hasard de la méthode d'échantillonnage. En effet, les marges d'erreur dans un sondage, comprenant environ 1000 répondants, sont de l'ordre de 3 %, alors que les écarts entre CROP et les autres sondeurs sont supérieurs à 5 %. Mentionnons néanmoins le fait que la marge d'erreur dans les sondages des maisons de sondage canadiennes est plutôt de 5 %, car leurs échantillons québécois sont de l'ordre de 500 répondants seulement.

Les écarts entre les différentes maisons de sondage peuvent provenir de la formulation des questions, de l'ordre des questions dans le questionnaire, etc., et surtout du pourcentage de personnes qui n'ont pas répondu ou qui se sont déclarées « indécises », ceux que nous appelons les « répondants discrets », et de la façon de répartir ceux-ci entre les différents partis politiques.

Les chiffres publiés dans les médias le sont généralement après une répartition proportionnelle des répondants discrets, sauf pour Léger & Léger, qui applique une méthode complexe de répartition en tenant compte de certaines caractéristiques des répondants discrets : cependant cette méthode demeure elle-même « discrète », pour des raisons évidentes de secret commercial, et nous devons donc y croire aveuglément.

Mais même si l'on met à part les sondages Léger & Léger, cela ne change rien au problème : si toutes les autres maisons de sondage font la même pondération proportion-



D'un sondage à l'autre

Sondages faits au Québec avant le déclenchement des élections et projections en nombre de députés

Sondage (date d'entrevues)	Résultats des sondages en %				Projection (sièges)		
	PLC	BQ	PC	Autres	PLC	BQ	Autres
CROP (17-23 mars)	31	48	17	3	15	58	2
Enviro-nics (11-31 mars)	42	44	10	4	25	48	2
Angus Reid (26-31 mars)	36	44	14	6	23	50	2
Sondagem (2-13 avril)	37	44	15	4	23	50	2
Léger & Léger (16-22 avril)	37	43	15	5	23	50	2
Angus Reid (16-22 avril)	36	49	9	5	19	55	1
CROP (17-22 avril)	37	35	25	3	27	43	5
SOM (18-23 avril)	35	40	19	6	23	48	4

Infographie La Presse

nelle, elles devraient arriver aux mêmes résultats, ce qui n'est manifestement pas le cas pour CROP.

Les répondants discrets

Lorsque l'on compare les chiffres bruts des trois autres sondages québécois (Sondagem, CROP et SOM), les discordances sont moins fortes qu'il n'y paraît. En effet, le Bloc serait passé de 34 % des répondants dans Sondagem à 29 % dans CROP et aussi à 29 % dans SOM.

Le Parti libéral serait passé de 29 % dans Sondagem à 30 % dans CROP puis à 26 % dans SOM. Enfin le Parti conservateur serait passé de 11 % dans Sondagem à 20 % dans CROP et à 14 % dans SOM. La grande différence entre ces trois sondages tient au fait que le nombre de répondants discrets est de 22 % dans Sondagem, de 17 % dans CROP et de 27 % dans SOM.

L'expérience passée a montré que les répondants discrets sont moins souverainistes, moins péquistes et moins bloquistes que ceux qui répondent à la question sur leur intention de vote. Au référendum de 1995 par exemple, la répartition des répondants discrets qui accordait 25 % au OUI et 75 % au NON s'est révélée la plus précise, prévoyant notamment le résultat référendaire à moins de un dixième de pour-cent près. Cependant, aux élections fédérales de 1993, le Bloc québécois a, semble-t-il, obtenu plus que le quart des répondants discrets.

Une possible répartition des répondants discrets, basée sur une analyse des sondages de 1993, serait la suivante : la moitié des répondants discrets au Parti libéral, le tiers au Bloc québécois et le sixième au Parti conservateur. Avec une telle répartition des répondants discrets dans les trois sondages (Sondagem, CROP et SOM), le Parti libéral obtient respectivement 40 %, 39 % et 40 % ; le Bloc qué-

bécois obtient respectivement 41 %, 35 % et 38 % ; et le Parti conservateur, 15 %, 23 % et 19 %. Ces chiffres confirmeraient que le Bloc québécois et le Parti libéral étaient à égalité à la veille du déclenchement des élections, soit aux environs de 40 %. C'est la mauvaise nouvelle pour le Bloc québécois apportée par les derniers sondages.

Les sondages en 1993

La bonne nouvelle, par contre, est qu'on ne peut, de ces chiffres, tirer trop rapidement une conclusion quant au résultat final des élections. En 1993, en effet, le Bloc québécois n'obtenait, au début de la campagne électorale, guère plus de 30 % des répondants, et le Parti conservateur se situait aux alentours de 20-25 %, tout comme aujourd'hui. C'est seulement durant le mois d'octobre 1993 que le Parti conservateur s'effondra dans les sondages et que le Bloc québécois décolla pour de bon, les élections du 25 octobre confirmant ce double mouvement puisque le Bloc récolta alors 49,3 % du vote, et le Parti conservateur 13,5 %.

Le vote libéral

La grande différence en 1993 par rapport à aujourd'hui, était que le Parti libéral était complètement écrasé dans les sondages, ceux-ci lui accordant moins de 20 % des intentions de vote. Cela se traduisait par un pourcentage de répondants discrets généralement supérieur à 35 % : mais comme ces répondants discrets sont très majoritairement libéraux, le Parti libéral obtint finalement 33 % du vote. Avec la répartition des répondants discrets proposée plus haut (moitié au Parti libéral, un tiers au Bloc québécois et un sixième au Parti conservateur), les derniers sondages de 1993 prédisaient correctement le résultat des élections.

Dans les derniers sondages parus, on notera pareillement que le Parti libéral varie en sens inverse

du pourcentage de répondants discrets : 26 % pour le Parti libéral dans le sondage SOM pour 27 % de répondants discrets ; 29 % dans le sondage Sondagem pour 22 % de répondants discrets ; et enfin 30 % dans le sondage CROP pour 17 % de répondants discrets.

Les projections électorales

Bien que le Bloc québécois soit en deçà de ce que les sondages indiquaient depuis plusieurs mois, cela ne se traduirait pas par un désastre en nombre d'élus, dans la mesure où ce ne serait pas le Parti libéral mais le Parti conservateur qui arracherait des voix au Bloc. À égalité avec le Parti libéral, le Bloc québécois mène en fait largement auprès des électeurs francophones, même s'il se situe maintenant légèrement sous la barre des 50 % auprès des francophones.

La polarisation du vote sur une base linguistique (les non-francophones appuyant presque unanimement le Parti libéral), jointe à une division du vote francophone dans laquelle le Bloc québécois se situe au-delà de 40 % du vote francophone face à un Parti libéral et un Parti conservateur se partageant le reste de ce vote, garantit au Bloc une forte majorité d'élus.

Comme le montre le tableau, le modèle de projection des sondages garantit une cinquantaine d'élus au Bloc québécois, tant qu'il conserve une avance de quelques points sur le Parti libéral et que celui-ci a moins du quart du vote francophone (c'est-à-dire qu'il demeure sous les 40 % du vote total). Même lorsque le Bloc québécois et le Parti libéral sont à égalité, comme dans le sondage CROP, le Bloc conserverait encore plus de quarante députés. Pour que le Parti libéral puisse espérer faire élire un nombre important de députés, il faudrait que son vote francophone dépasse largement les 30-35 %, c'est à dire que son vote total dépasse les 40 %.

Fermetures d'hôpitaux : Jean Charest se porte à la défense de Lucien Bouchard

GILLES TOUPIN
SHERBROOKE

Quelques heures avant de diriger sa campagne du côté de Chicoutimi hier, Jean Charest a pris la défense de Lucien Bouchard pour mettre la responsabilité des fermetures d'hôpitaux à Montréal et ailleurs au Québec sur le dos de Jean Chrétien.

« Oui, il est responsable », a dit le chef conservateur dans son comté de Sherbrooke. « Il a coupé six milliards de dollars dans les services de santé. Il a fait cela sans aucune sorte de plan, unilatéralement. Il a fait ces coupes sans tenir compte du rapport du Forum sur la santé qu'il avait mis sur pied et où il n'avait même pas invité les provinces. »

M. Charest, qui rendait visite au service de maternité du Centre universitaire de santé de l'Estrie, a expliqué que ces compressions représentaient 35 % des transferts aux provinces au titre de la santé et de l'éducation. « Et après cela, a-t-il lancé, Jean Chrétien dit qu'il est le protecteur de la santé ? »

Le leader conservateur a également déclaré que « M. Bouchard, comme M. Harris, comme M. Filmon, comme M. Klein, comme tous les autres premiers ministres, est obligé de gérer les coupes unilatérales d'Ottawa ». « Moi, a-t-il poursuivi, je présente un choix différent à la population canadienne, un choix qui va justement permettre aux premiers ministres provinciaux de gérer leur système de soins de santé avec non seulement plus de ressources financières, plus



PHOTO PC

Le leader conservateur Jean Charest et sa femme Michelle ont rendu visite, hier, au service de maternité du Centre universitaire de santé de l'Estrie.

de marge de manoeuvre et plus de prévisibilité que ce qu'ils ont eu droit sous le gouvernement Chrétien. »

Le plan Charest prévoit notamment une « Garantie canadienne de la santé » qui remplacera l'actuel transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux par un transfert de points d'impôt aux provinces de façon qu'à la fin d'un premier mandat conservateur les provinces puissent consacrer deux milliards de plus à la santé que ce que prévoit le gouvernement Chrétien.

Grâce à cette garantie, plus jamais, a dit M. Charest, un premier ministre canadien ne pourra réduire les soins de santé comme l'a fait M. Chrétien.

De plus, les conservateurs proposent une formule de cogestion du système de santé avec les provinces. Ce nouveau « pacte canadien » établira des normes communes pancanadiennes pour les soins de santé et la participation obligatoire des gouvernements fédéraux et provinciaux. M. Charest veut de plus éliminer les dépenses non nécessaires entraînées par le double

emploi.

À une question sur cette incursion du projet conservateur dans le domaine de compétence des provinces, le leader conservateur a répondu que ce qu'il offrait était « une cogestion qui s'appuie sur l'esprit véritable du fédéralisme — le partenariat — et qui reconnaît le rôle respectif des deux gouvernements. M. Charest affirme que sa formule offre un financement stable de la santé aux gouvernements provinciaux et une plus grande flexibilité orientée vers les services aux citoyens.

Élections 97



36, 40 ou 0?

ANDRÉ PRATTE

Selon qu'on lise la plate-forme électorale du Parti réformiste, celle du Parti conservateur ou le livre rouge III des libéraux, le gouvernement Chrétien a augmenté les impôts 36 fois, 40 fois, ou bien zéro fois depuis son arrivée à Ottawa.

« Aucun de nos quatre budgets n'a augmenté les taux d'imposition sur le revenu des particuliers », se vantent les libéraux.

« Les libéraux ont haussé les impôts fédéraux 40 fois depuis 1993 ! » accusent les charestistes-conservateurs.

Les deux énoncés sont vrais. Mais celui des libéraux pêche un peu beaucoup par omission. Paul Martin n'a jamais haussé nos taux d'imposition. Mais un ministre des Finances a toujours plus d'un tour dans son sac. Et le sac de M. Martin était particulièrement bien garni.

Les fiscalistes consultés par *La Presse* n'hésitent pas une seconde quand on leur demande si le gouvernement fédéral a accru le fardeau fiscal des contribuables. « La guerre au déficit s'est faite en grande partie en augmentant les revenus », affirme M. Cyrenne. Cette année, Ottawa percevra plus de 66 milliards en impôt sur le revenu des particuliers ; c'est 15 milliards de plus qu'au cours de la dernière année du gouvernement Mulroney. (Une bonne partie de cela résulte évidemment de la croissance économique, mais la part des impôts et taxes dans le PIB a quand même crû.)

Dès son premier budget, en février 1994, M. Martin a pris des décisions qui ont eu un impact sensible sur nos impôts et sur ses revenus. Par exemple, les primes d'assurance-vie collective payées par l'employeur sont devenues imposables, le crédit d'impôt en raison de l'âge est devenu conditionnel au revenu et la déduction pour frais de repas a été abaissée de 80 % à 50 %.

Dans le budget de 1995, la taxe sur l'essence a été majorée de 1,5 cent le litre, une mine d'or noir de 500 millions par an pour Ottawa. Dans le budget de 1996, le fédéral a entrepris de réduire le crédit d'impôt offert pour les sociétés à capital de risque de travailleurs, comme le Fonds de solidarité de la FTQ.

Qui paie quoi ?

Au bureau du ministre des Finances à Ottawa, on affirme que la plupart des changements ont touché les personnes à revenus élevés et les grandes entreprises. Il est vrai (on ne parle pas ici des compressions à l'assurance-chômage et à l'aide sociale) que les mesures fiscales ont épargné les personnes à revenu modeste. Mais pas, si l'on en croit les fiscalistes, les contribuables à revenu moyen.

À la demande de *La Presse*, l'Institut Fraser, qui étudie ces questions depuis de nombreuses années, a calculé l'impact pour une famille moyenne des hausses d'impôt et de taxes décrétées par les libéraux. Ces calculs révèlent que la part grugée par Ottawa dans le revenu d'une famille a grimpé d'un demi-point de pourcentage de 1994 à 1996. Cette famille gagnait en 1996 1874 \$ de plus qu'en 1994 — c'est grosso modo l'effet de l'inflation — mais le fédéral est venu chercher 748 \$ de ces revenus additionnels.

« Sans doute certaines mesures ont-elles contribué à une meilleure équité du régime fiscal, mais les contribuables n'en ont pas profité : il n'y a pas eu de baisses d'impôt ailleurs ! » souligne Richard Wilson, associé fiscaliste chez Samson, Bélair, Deloitte et Touche. Il y a toutefois eu une baisse sensible des taxes sur les produits du tabac pour lutter contre la contrebande.

Il ne fait donc pas de doute que nous avons contribué, de notre poche, à la lutte contre le déficit. Les partis d'opposition prétendent qu'il aurait pu en être autrement, que le gouvernement fédéral aurait pu comprimer ses dépenses davantage au lieu d'augmenter les impôts. « Il reste encore bien du ménage à faire dans la maison fédérale », soutient le Bloc québécois. C'est maintenant aux contribuables, momentanément transformés en électeurs, de trancher.

KATIA GAGNON
SAINTE-FOY

Le coup de barre vers la souveraineté n'a pas mis de temps à se concrétiser dans la campagne du Bloc québécois. Hier, Gilles Duceppe a placé la souveraineté au cœur d'un discours à saveur économique, donnant ainsi à sa campagne des résonances référendaires.

Après avoir fait des changements majeurs sur le plan des communications, le Bloc se préoccupe maintenant de modifier son message pour prévenir l'effritement du vote souverainiste. Devant la chambre de commerce de Sainte-Foy, M. Duceppe a même modifié, le temps d'un discours, le slogan de sa campagne pour placer la souveraineté à l'avant-plan. « C'est pourquoi le projet souverainiste, tout comme le Bloc québécois, est là pour vous », a-t-il lancé.

M. Duceppe a longuement évoqué les lendemains d'un OUI, insistant, auprès de cette clientèle traditionnellement rébarbative à l'idée de souveraineté, sur le partenariat prôné par les souverainistes avec le reste du Canada, qui se concrétisera à coup sûr, affirme-t-il.

« Il y a 270 000 emplois qui dépendent, en Ontario, des relations économiques avec le Québec. Les Ontariens tiennent sûrement à ces emplois, au moins autant que nous. On ne choisit pas le chômage ou la faillite par patriotisme. C'est lorsqu'on parle business avec le Canada qu'on se comprend le mieux.

« Imaginez un instant un Québec où les gens ne parlent plus de Constitution, où ils ne se divisent plus entre fédéralistes et souverainistes, mais où les gens discutent de solutions concrètes à des problèmes concrets », a-t-il plaidé. Dans un Québec souverain, a-t-il promis, « les affaires occuperont la place que la Constitution occupe aujourd'hui ».

Ce nouveau message n'arrive pas par hasard dans la campagne : le nouveau directeur de la campagne, Bob Dufour, indiquait il y a deux jours que ce virage vers la souveraineté s'impose pour le Bloc, qui était en train de perdre l'appui de près du quart des « nationalistes mous ».

Ces électeurs, relativement indécis quant à l'avenir du Québec, « ne voient pas le vote pour le Bloc comme un vote pour la souveraineté », observait M. Dufour. Le positionnement de départ de Gilles Duceppe, qui avait invité les fédéralistes québécois à donner leur vote au Bloc, avait eu des effets secondaires imprévus : ces souverainistes mous étaient en train de glisser vers d'autres partis.

« Bien sûr, on va en parler (de souveraineté) puisque la question se pose de plus en plus avec les propositions du tome deux du livre rouge. Ça devient un enjeu important de cette élection puisqu'on voit pour la première fois un plan B



Devant la chambre de commerce de Sainte-Foy, M. Duceppe a longuement évoqué les lendemains d'un OUI au prochain référendum.

inscrit dans le programme d'un parti fédéral », fait valoir le chef du Bloc.

« On avait dit qu'on démontrerait la nécessité de la souveraineté dossier par dossier. Ce n'est pas une campagne référendaire, mais c'est une campagne que nous devons gagner pour ensuite gagner un référendum », poursuit-il.

Par ailleurs, le chef du Bloc a adressé plusieurs demandes de nature économique au premier ministre Chrétien. Il exige notamment que la demande de compensation du Québec pour l'harmonisation de sa taxe de vente avec la TPS — Québec exige deux milliards — soit examinée

par un comité d'experts indépendants.

« Ce n'est pas un autre caprice du Québec, cette réclamation de deux milliards. C'est la somme à laquelle on arrive lorsqu'on utilise correctement la formule de compensation inventée par M. Martin pour inciter les provinces Maritimes à entrer dans son deal », a-t-il affirmé.

M. Duceppe demande également au fédéral de concéder à l'industrie canadienne de l'hydroélectricité, dont Hydro-Québec est évidemment un acteur majeur, une marge de crédit de 1,5 milliard, comme il l'a fait récemment pour appuyer la vente de réacteurs CANDU en Chine.

Les libéraux sortent les gros canons dans l'est du Québec

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les libéraux ont entrepris de forcer le jeu dans l'est du Québec, en opposant quatre candidats vedettes au Bloc québécois, qui détient actuellement les sièges de Québec-Est, Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet, Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les Basques, et Charlevoix.

Ces candidats sont Rémy Poulin, ex-député libéral de Chauveau au provincial, le docteur Gilbert Normand, ex-maire de Montmagny, France Dionne, députée libérale de Kamouraska-Témiscouata depuis 1985, au provincial, et l'ex-député libéral de Saguenay de 1983 à 1994, Ghislain Maltais, qui brigue les suffrages dans Charlevoix.

Ces quatre circonscriptions retiendront l'attention durant toute la campagne et davantage au fur et à mesure qu'on s'approchera du jour du scrutin. Il en sera de même du vaste comté de Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok, où le libéral Patrick Gagnon dont la majorité de 1993 sur le candidat du Bloc québécois n'est que de 35 voix, une fois les suffrages transposés selon le nouveau découpage de la carte électorale. Qui plus est, on dit dans la région qu'il devra affronter un vent de mécontentement à l'endroit des politiques du gouvernement Chrétien en matière de pêcheries. Il affrontera le bloquiste Yvan Bernier et le conservateur Yves Quinon.

Dans Québec-Est, Rémy Poulin,

dont le parti avait obtenu 14 594 voix (transposition selon la nouvelle carte) comparativement à 35 457 voix pour le Bloc québécois, aura donc une grosse côte à remonter s'il veut vaincre son adversaire Jean-Paul Marchand. Pour le Parti progressiste-conservateur, le candidat Marquis Gagnon part avec un passé de 6 674 voix.

Sur la rive sud de Québec, les yeux seront tournés vers Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet où une figure très avantagusement connue briguera les suffrages pour les libéraux, le docteur Gilbert Normand, qui a été maire de Montmagny et dont l'épouse a fait beaucoup de bénévolat dans son milieu. Mais le candidat libéral devra faire fondre un écart considérable, si l'on considère que dans ce territoire nouvellement découpé son parti n'avait récolté en 1993 que 8645 voix comparativement à 17 697 voix pour le bloquiste François Langlois, qui se présente de nouveau et qui avait vaincu l'ex-ministre conservateur Pierre Blais. Les conservateurs ont récolté, en 1993, pas moins de 15 940 voix.

Dans Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, la libérale France Dionne aura aussi une immense majorité à faire fondre, le Bloc ayant accumulé 22 532 voix dans cette circonscription en 1993, contre 9828 voix pour le PLC et 8936 pour le Parti conservateur. Le candidat du Bloc, Paul Crête, porte-parole de l'opposition en matière de transports, et le can-

didat du PC, André Plourde, sont deux figures connues dans la région.

Il sera surtout intéressant de voir comment se partageront les votes de la clientèle de l'ADQ au provincial. Grosso modo, cette circonscription également redécoupée, est formée des comtés de Rivière-du-Loup et de Kamouraska-Témiscouata au provincial. Dans Rivière-du-Loup, Mario Dumont s'est fait élire en 1994 avec 54,7 % des suffrages exprimés, contre 27,2 % pour le PQ et 17,4 % pour les libéraux. Dans la circonscription voisine, France Dionne avait obtenu une mince majorité de 385 voix sur la candidate du Bloc québécois, Hélène Alarie.

C'est dire que les trois principales formations ont courtisé Mario Dumont pour qu'il donne son appui. Jusqu'au jour où celui-ci, dans une déclaration publique, a fait savoir qu'il restait neutre et qu'aucun mot d'ordre n'était donné à ses militants.

Dans Charlevoix, Ghislain Maltais, un vieux routier de la politique provinciale, doit lui aussi faire fondre un écart impressionnant : une fois les données transposées selon la nouvelle carte électorale, le Bloc québécois, représenté par Gérard Asselin, avait obtenu 23 395 votes en 1993, le PLC 7089 et les conservateurs 6630. Le candidat du PC n'a pas encore été choisi.

Deux questions se posent : les vedettes feront-elles fondre les majorités et comment se départagera la clientèle adéquate ?

Parizeau aura sa tournée... littéraire

DENIS LESSARD

L'ancien premier ministre Jacques Parizeau part lui aussi en tournée à travers le Québec, et, comme les autres, il ne s'arrêtera qu'au jour des élections fédérales.

Pour faire la promotion de son ouvrage, *Pour un Québec souverain*, M. Parizeau avait prévu des lancements à Montréal et à Québec les 12 et 13 mai. Mais à cette démarche s'ajoute une tournée de promotion qui l'amènera un peu partout au Québec jusqu'à la toute veille des élections le 1er juin.

Pas question toutefois de monter sur des tribunes partisanes pour appuyer un candidat du Bloc qué-

bécois, a souligné le beau-fils de M. Parizeau. « Ni dans Saint-Maurice ni ailleurs, il n'y aura pas d'interventions dans la campagne électorale, c'était des rumeurs sans fondement, tout cela a été inventé », a soutenu Hugo Lapointe. L'ancien premier ministre n'a pas rappelé *La Presse*.

Pour Robin Levesque, de VLB Éditeur, la tournée de promotion du livre n'a rien à voir avec une campagne politique. « Ce seront les habituelles séances de signature dans les librairies », fait-il valoir. L'itinéraire de l'ancien premier ministre n'est pas encore définitivement établi.

Le livre de M. Parizeau reprend

ses discours les plus importants, mais il y a ajouté une préface d'une soixantaine de pages. Des sources qui ont eu vent du contenu soulignent qu'il veut remettre les pendules à l'heure sur certains éléments de l'histoire récente du mouvement souverainiste. Il soulignerait par exemple qu'il ne s'est jamais fait imposer le virage du partenariat par Lucien Bouchard.

Joint hier, le candidat bloquiste de Saint-Maurice, Yves Duhaime, a soutenu qu'il n'avait pas eu le temps de s'entretenir encore avec Jacques Parizeau pour l'inviter à faire campagne. « Il y a quelques librairies à Shawinigan », a noté, amusé, M. Duhaime.

Un appui à la souveraineté, pas au Bloc

DENIS LESSARD

Partenaires pour la souveraineté, une coalition de mouvements syndicaux et nationalistes, interviendra dans la campagne électorale fédérale, mais n'appuiera pas directement le Bloc québécois.

La publicité payée par la coalition prendra la forme d'une série de questions posées aux chefs des principaux partis à la toute veille des débats télévisés de lundi et mardi prochains.

« Partenaires pour la souveraineté ne donnera pas son appui à un parti politique. On rappelle nos convictions souverainistes, les gens tirent les conclusions qu'ils veulent », résume le porte-parole du groupe, Pierre Hurtubise. Ces questions, au nombre de deux ou trois, seraient passablement larges, demandant par exemple aux chefs des partis de prendre position sur le droit du Québec à l'autodétermination.

Pour Guy Bouthiller, nouveau président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, « ce n'est pas un appui au Bloc mais le Bloc répond oui à nos questions et pas les autres partis ».

L'appui au Bloc n'était pas évident pour les membres de la coalition, et, note M. Bouthiller, cela s'explique par la réticence des centrales qui sortent de dures négociations avec Québec. De plus, certains groupes d'étudiants n'étaient pas non plus enthousiastes à l'idée d'appuyer le Bloc.

Clément Godbout, de la FTQ, juge normale la sortie de la coalition : « On a dit qu'on n'appuierait pas de partis politiques, mais pas qu'on devenait neutres sur la question de la souveraineté. » La FTQ n'appuiera pas le Bloc ; une décision sera confirmée vendredi. « Le Bloc a passé sous silence des gestes posés par le gouvernement Bouchard alors qu'il dénonçait avec virulence les mêmes actions lorsqu'elles étaient faites par Ottawa », explique M. Godbout. Il rappelle les compressions dans les programmes sociaux que le Bloc a ardemment dénoncées lorsqu'elles venaient du gouvernement Chrétien. Mais lorsque le gouvernement Bouchard a sabré dans le secteur de la santé, le Bloc n'était plus aux barricades, relève M. Godbout.

Selon M. Bouthiller, les groupes nationalistes n'ont pas eu tendance par le passé à appuyer un parti politique en campagne électorale.

Élections 97

Le débat des femmes est compromis

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Le Comité d'action nationale sur le statut de la femme remet en question la tenue d'un débat sur la condition féminine depuis que le premier ministre Jean Chrétien a cédé sa place au ministre de la Justice, Allan Rock.

La présidente du Comité d'action nationale, Joan Grant-Cummings, a laissé entendre que le débat télévisé, prévu pour le 26 mai à Toronto, pourrait maintenant tomber à l'eau sans la présence du premier ministre car les autres partis politiques

hésiteront également à envoyer leur chef au front.

Or, de l'avis du responsable libéral des débats politiques pendant la campagne électorale, Michael Robinson, la participation de M. Chrétien n'a jamais été promise.

Selon lui, au lieu de s'en tenir à l'entente originale, ce groupe essaye de tirer profit de la situation. Les libéraux et le Comité d'action nationale étaient tombés d'accord pour qu'un ministre participe à ce débat « et puis maintenant ils critiquent l'absence du premier ministre. C'est un geste de mauvaise foi », a-t-il dénoncé lors d'un entretien téléphonique.

Il y a seulement le chef néo-démocrate, Alexa McDonough, qui a confirmé sa présence à ce débat. Les autres partis songent à déléguer un haut responsable autre que le chef. Mme Grant-Cummings estime que le ministre des Finances, Paul Martin, devrait répondre des actes du gouvernement. Si les libéraux envoient Allan Rock, le ministre le plus « sensibilisé » aux questions des femmes, c'est pour « adoucir notre attitude » envers le gouvernement, a-t-elle dénoncé.

Pour le Comité d'action nationale, ce débat est une arme parmi d'autres que les féministes entendent utiliser pendant la campagne

électorale.

De l'avis de Mme Grant-Cummings, le bilan des partis politiques face aux questions qui intéressent les femmes n'est guère reluisant.

Que ce soit dans le domaine de la santé, les stratégies d'emploi ou la promesse non tenue de créer un réseau de garderies, le gouvernement libéral a fait la « guerre » aux femmes, dit-elle, alors que les réformistes sont carrément « sexistes » et « racistes ». Un porte-parole du Parti réformiste a dénoncé ce genre de propos en soulignant que le parti faisait une large place aux femmes.

Le Parti libéral a répliqué en soulignant que le Fonds Judy LaMarsh avait amassé plus de 150 000 \$ pour appuyer un nombre record de 84 candidates libérales.

Les libéraux peuvent bien se targuer de faire de la place aux femmes en politique, a repris Mme Grant-Cummings, mais encore faut-il qu'elles soient des « femmes branchées » qui militent dans des organismes de défense des droits des femmes. « Nous ne voulons pas qu'un nombre plus élevé de femmes. Nous voulons aussi des femmes qui sont intéressées à changer le système », a-t-elle conclu.

McDonough accuse les libéraux d'avoir sacrifié la jeunesse

Presse Canadienne
SAINT-JEAN, Terre-Neuve

La jeunesse canadienne a été abandonnée et trahie par les libéraux, qui ont volé ses rêves d'avenir en les remplaçant par des dettes d'études écrasantes et des perspectives d'emploi réduites, a accusé hier le chef néo-démocrate, Alexa McDonough, qui faisait campagne à Terre-Neuve, dans la plus pauvre province canadienne.

« Quelque part en chemin, les libéraux ont décidé que le Canada pouvait se permettre de perdre une génération », a déclaré Mme McDonough au cours d'une conférence de presse.

De passage à Saint-Jean, le chef néo-démocrate soutient que le gouvernement de Jean Chrétien n'a pas réussi à concrétiser les promesses de son livre rouge qui avaient trait aux emplois pour les jeunes.

Pire, le chômage chez les jeunes se situe actuellement à 16,6 %, alors qu'il était de

16,3 % lorsque les libéraux sont arrivés au pouvoir en 1993, a-t-elle indiqué.

Le NDP s'engage pour sa part à augmenter le financement en matière d'éducation et à forcer les provinces à garder les droits de scolarité à un niveau acceptable si elles veulent continuer de bénéficier des subventions fédérales.

« Les collèges et les universités n'ont jamais été aussi importants pour assurer des opportunités aux jeunes et pourtant, c'est là que les libéraux concentrent leurs lourdes et dommageables compressions », a fait valoir Mme McDonough.

Le ministre de l'Industrie, John Manley, qui se trouvait à Ottawa, a répliqué que les mesures sociales et fiscales de Mme McDonough ont été préparées par « ce groupe de néo-démocrates que le temps a oublié ».

Le ministre libéral a rejeté les accusations d'avoir abandonné la jeunesse, soutenant qu'un large pan de la stratégie sur l'emploi des jeunes avait été déployé l'an dernier.

Chrétien ne se rendra pas plus souvent dans Saint-Maurice

DENIS LESSARD

Même s'il fait face à un adversaire plus coriace, Jean Chrétien n'ira pas plus souvent dans Saint-Maurice qu'il ne l'a fait durant la campagne électorale de 1993, souligne l'organisateur du PLC au Québec, Alphonso Gagliano.

« M. Yves Duhaime est un candidat coloré, mais il doit être vraiment désespéré pour demander l'aide de Jacques Parizeau en campagne », a commenté M. Gagliano dans une entrevue hier.

Comme en 1993, M. Chrétien était dans sa circonscription à l'ouverture. Il y retournera une fois dans la tournée et il y finira la campagne. « C'est dommage que M. Chrétien ne vienne pas plus souvent, cela nous aiderait », réplique, ironique, le candidat bloquiste, Yves Duhaime, soulignant devoir faire campagne contre plusieurs des ministres fédéraux du Québec qui passent dans Saint-Maurice.

Pour Alfonso Gagliano, l'objectif du PLC au Québec est carrément de doubler les 20 sièges libéraux actuels, toute une commande si l'on considère l'avance du Bloc dans les comtés francophones.

L'organisateur libéral a répété encore hier sa promesse de la semaine dernière : l'affichage du PLC s'en vient. À Montréal, hormis

les panneaux du Bloc, l'affichage des autres partis paraît plutôt rarissime. Les panneaux libéraux montreront le candidat. « C'est ce qu'on a toujours fait », souligne M. Gagliano.

Les problèmes de popularité de Jean Chrétien au Québec sont liés au problème constitutionnel, convient-il. « Depuis un an, M. Dion est responsable du dossier de l'unité, et à chaque fois qu'il parle il se fait critiquer. Parler du Canada au Québec, ce n'est pas populaire. » M. Chrétien a été associé au dossier constitutionnel ; il était ministre de la Justice lors du rapatriement de la Constitution.

Dans cette publicité on n'aborde pas la Constitution, « on parle de l'unité nationale, mais des clips de 30 secondes ne se prêtent pas à un exposé constitutionnel. Les gens veulent parler d'économie et d'emploi, nos engagements sur le Québec sont dans notre programme », souligne l'organisateur libéral.

En dépit de ses tentatives, le PLC n'a pas attiré de grosses vedettes comme candidats. Des personnalités comme Jacques Duchesneau et Gilles Vaillancourt avaient pourtant été pressenties. M. Gagliano repousse les spéculations et rappelle que « les gens oublient qu'en cours de mandat M. Chrétien est allé chercher Lucienne Robillard, Pierre Pettigrew et Stéphane Dion ».

GRAND SOLDE
DE PRINTEMPS

20 à 50 %
DE RABAIS

Ciot, le plus grand importateur et distributeur de marbre et de granit au Canada vous invite à profiter de son solde annuel. Venez découvrir toute la splendeur de nos céramiques exclusives, toute la beauté des accessoires de salles de bain... Des noms aussi prestigieux que Jacuzzi, Kohler, Aquabrax et American Standard.

Profitez de nos modèles en démonstration offerts à des prix exceptionnels.

Ciot

L'art
de créer l'élégance

9151, boul. St-Laurent, au nord du Métropolitain (514) 382-7330

Un cadeau pour maman

QUEST XE 1997 **349\$***
36 MOIS
TRANSMISSION AUTOMATIQUE
CLIMATISEUR - ANTIVOL
GROUPE ÉLECTRIQUE
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

PATHFINDER XE 1997 **399\$***
24 MOIS
TRANSMISSION AUTOMATIQUE
CLIMATISEUR - ANTIVOL
GROUPE ÉLECTRIQUE - FREINS ABS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

MAXIMA GXE 1997 **399\$***
24 MOIS
TRANSMISSION AUTOMATIQUE
CLIMATISEUR - ANTIVOL
GROUPE ÉLECTRIQUE - LECTEUR CD
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

* LOCATION QUEST 36 MOIS, MAXIMA ET PATHFINDER 24 MOIS.
ACOMPTÉ REQUIS QUEST 2 295 \$, MAXIMA 1 995 \$, PATHFINDER 2 995 \$ OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT. LIMITE 20 000 KM, TAXES EN SUS.

NISSAN LONGUEUIL 760, rue Saint-Charles Est Longueuil (coin Roland-Therien) 442-2000

Protégé SE 1997
Air climatisé
Gratuit ou rabais 1 000 \$
ENTRETIEN GRATUIT 2 ANS
OU **179\$***
UNE VOITURE NEUVE AU 2 ANS
• manuelle
• radio am/fm stéréo cassette

626 LX 1997
Air climatisé
Gratuit ou rabais 1 035 \$
ENTRETIEN GRATUIT 2 ANS
OU **279\$***
• automatique • climatiser
• vitres et portes électriques
• radio am/fm stéréo cassette

MPV ALLSPORT 1997
279\$**
Financement à partir de 2,4 %
• GROUPE ÉLECTRIQUE
Location personnalisée Mazda, terme 24 mois*, terme 36 mois**, 20 000 km/an, 0,08 \$ excédentaire. 1er versement et dépôt sécuritaire entre 250 \$ et 350 \$ exigés, comptant requis entre 1 500 \$ et 1 800 \$. T.T.P. en sus.

MAZDA - IMPORTER-VOI
LONGUEUIL 60, boul. Roland-Therien Longueuil (coin Saint-Charles) 928-2000

PROBLÈMES DE DIGESTION ?

Si vous avez entre 18 et 70 ans et avez des troubles de digestion avec des malaises ou une douleur à l'estomac au moins trois jours par semaine depuis trois mois et plus, vous pourriez être éligible à une recherche sur un nouveau traitement d'antibiotiques contre la bactérie *Helicobacter pylori* qui infecte l'estomac et qui pourrait être la cause de vos problèmes. Tous les examens et les médicaments utilisés dans cette recherche sont gratuits.

Pour plus d'information, veuillez appeler au : **CHUM, PAVILLON SAINT-LUC** 281-2444 ext. 5720

Toute information communiquée demeurera confidentielle.

A mi-chemin entre Montréal et Québec

Forfait Réunion
LE FORFAIT COMPREND :
• chambre spacieuse • 1 salle de réunion
• panier de fruits à la chambre • 3 repas
2 pauses santé • centre sportif, piscine intérieure, bain tourbillon, sauna, sentiers pédestres ou à vélos...
A partir de **99\$** par personne, g.c. double, service inclus, taxes en sus.
Valable jusqu'au 30 novembre 1997 sur nouvelle réservation seulement (10 chambres et plus).
AUBERGE GODEFROY
A 10 minutes du centre-ville de Trois-Rivières
17575, BOUL. BÉCANCOUR, SECTEUR ST-GÉROGEO, VILLE DE BÉCANCOUR
TÉLÉPHONE : 819.233.2200 • TÉLÉCOPIEUR : 819.233.2208
Réservation 1-800-361-1620

Reportage publicitaire

4^E ÉDITION DU MARCHÉ INTERNATIONAL DES INFOROU^{ES} ET DU MULTIMÉDIA

M.I.M.⁹⁷

21 au 23 mai 1997
Palais des Congrès de Montréal

Un cahier spécial
à ne pas manquer
samedi dans

La Presse

(Édition métropolitaine seulement)

Politique

Michel Lucier, l'homme de Bouchard à Paris

MICHEL DOLBEC
Presse Canadienne, PARIS

Même s'il est fonctionnaire de carrière, le nouveau délégué général du Québec à Paris, Michel Lucier, sera sans doute le plus politique des « ambassadeurs » québécois en France depuis Louise Beaudoin dans les années 80.

À 61 ans, Michel Lucier est inconnu du grand public au Québec, mais dans les milieux francophones son nom n'est plus à faire. C'est un habitué du Quai d'Orsay (le ministère des Affaires étrangères) et il possède, dit-on, ses entrées à Matignon et à l'Élysée. À Paris, il cumulera les fonctions de représentant personnel du premier ministre pour la Francophonie et de délégué général (à l'image de Lucien Bouchard, qui était à la fois ambassadeur du Canada et « sherpa » de Brian Mulroney).

Fort de ce double mandat, il apparaît désormais comme « l'homme » du premier ministre Bouchard dans la capitale française, un titre qui devrait lui ouvrir bien des portes et que ne pouvait revendiquer son prédécesseur, Marcel Masse.

Nommé par Jacques Parizeau juste avant son départ, M. Masse n'avait jamais pu surmonter la méfiance de Lucien Bouchard. L'an dernier, celui-ci avait même préféré confier l'organisation de la visite au Québec du premier ministre français Alain Juppé à M. Lucier, une décision qui avait été perçue du côté français comme un désaveu.

Le 1er juin, Michel Lucier quittera donc son bureau de responsable des Affaires francophones et multilatérales pour s'installer dans celui du délégué général (et, avec sa famille, dans sa résidence de l'avenue Foch). Ce déménagement devrait se traduire par un changement de style important rue Pergolèse, prévoit-on.

« En francophonie, résume un habitué du

triangle Ottawa-Paris-Québec, la stratégie de Michel Lucier était de faire en sorte que le Québec occupe le terrain au maximum. Sa stratégie sera sûrement la même à Paris. Il ira au bout de sa corde. Et même au-delà. »

Le principal intéressé refuse les interviews et ne précisera ses intentions qu'après son entrée en fonction.

M. Lucier, qui se vante parfois de « toujours prévoir deux ou trois coups à l'avance », n'est pas homme à improviser. Le personnage, qu'on décrit comme un « vieux routier », un « ratoureux » ou un « jésuite », a de l'expérience et préfère les jeux de coulis aux feux des projecteurs.

Avec ses cheveux gris, sa façon typiquement montréalaise de rouler les « r », ses longues poignées de mains et ses étonnantes envolées oratoires, M. Lucier se voit surtout comme un « homme de dossiers ».

Souverainiste convaincu, cet ancien prêtre s'est initié aux subtilités de la diplomatie non pas dans les officines ministérielles mais auprès... du cardinal Léger, dont il a été le proche collaborateur pendant près de 10 ans.

« Après de lui, j'ai beaucoup appris, a déjà expliqué M. Lucier. Ma méthode de travail vient de là. »

Après ces années à l'archevêché, Michel Lucier a travaillé à la mise sur pied de la faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal, aux côtés de Jacques Léonard, dont il deviendra directeur de cabinet en 1976. Depuis 1983, il oeuvre en « Francophonie », dans les milieux universitaires notamment. En 1994, Jacques Parizeau l'avait chargé du dossier de la francophonie à Paris. À ce titre, il a préparé le retour (réussi) des souverainistes à la table francophone et a joué un rôle important dans la réforme des institutions francophones, réforme qui se traduira, au prochain sommet de Hanoi en novembre, par la nomination d'un porte-parole politique à la tête de la Francophonie.

Amiante : Québec a bien agi en 1979

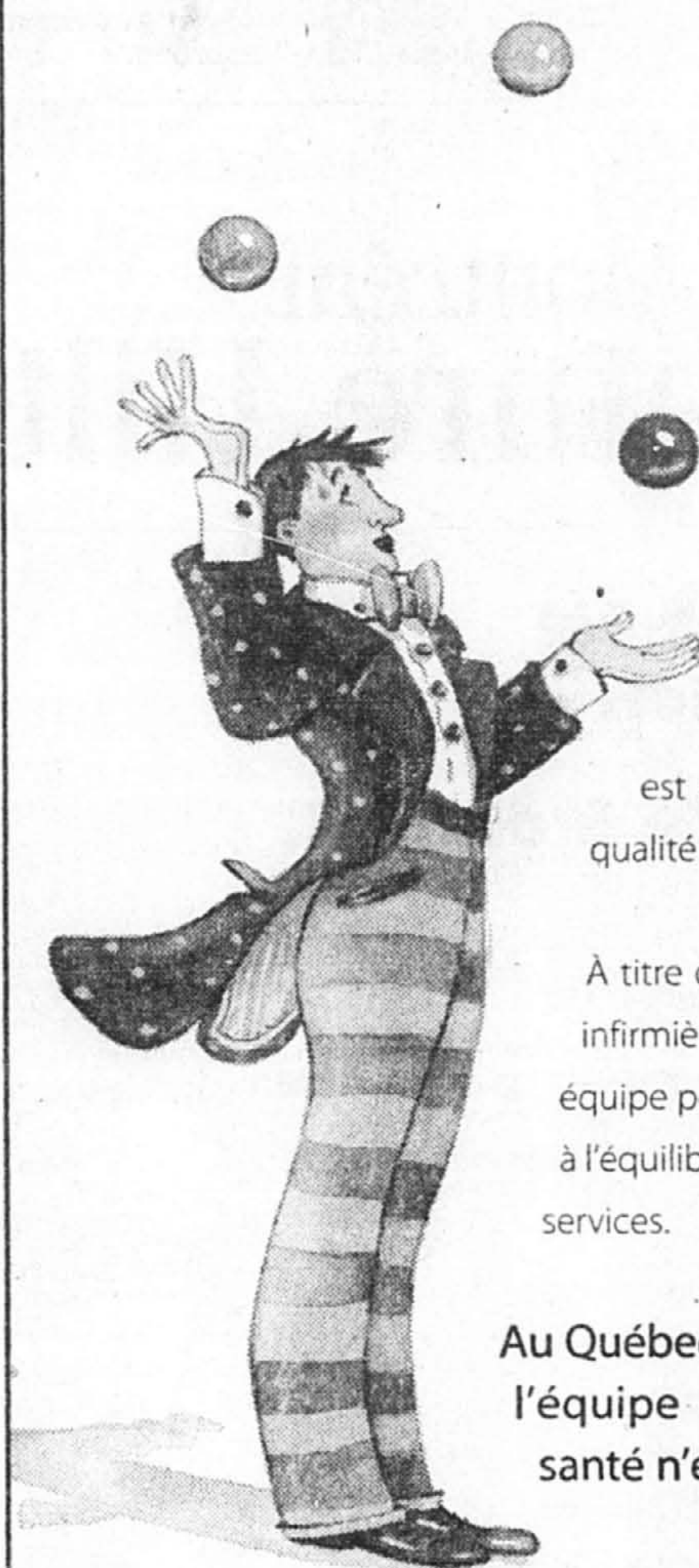
NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Deux décennies plus tard, le ministre des Finances Bernard Landry défend avec énergie la décision du gouvernement québécois, en 1979, de nationaliser les mines d'amiante de Thetford Mines. « Si le gouvernement n'avait pas fait ce qu'il a fait à l'époque, il n'y aurait plus un seul mineur dans les mines d'amiante aujourd'hui, et cette industrie aurait été totalement lessivée », a dit hier à l'Assemblée nationale le ministre Landry.

De fait, les trois mines d'amiante de Thetford Mines embauchent actuellement quelque 1500 mineurs, sans compter les emplois

qui dépendent indirectement de cette industrie. C'est le député libéral de Laporte, l'ancien ministre André Bourbeau, qui a soulevé la question de l'amiante. M. Bourbeau a reproché au gouvernement de ne pas avoir dédommagé les actionnaires minoritaires de l'Asbestos Corporation au même titre que l'actionnaire principal, la multinationale General Dynamics, lors de la nationalisation des mines de Thetford, en 1979. M. Bourbeau en a profité pour critiquer la nationalisation, y voyant « une décision mue beaucoup plus par des pulsions nationalistes que par la logique des affaires, puisque ce secteur était déjà en perte de vitesse ».

Les coupures vous font jongler?



Les coupures dans le secteur de la santé exigent plus que de la dextérité, elles requièrent du doigté pour ne pas rompre l'équilibre des ressources professionnelles. Cet équilibre est essentiel au maintien de soins de qualité pour la population du Québec.

À titre de professionnelles de la santé, les infirmières auxiliaires sont prêtes à faire équipe pour trouver les meilleures solutions à l'équilibre budgétaire et à la continuité des services.

Au Québec, sans l'infirmière auxiliaire, l'équipe des professionnels de la santé n'est pas complète.



Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

BERLINE SPORT

HONDA

ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE!



POUR UN TEMPS LIMITÉ!

BERLINE (4 PORTES) CIVIC EX 1997

248\$*

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS

INCLUANT :
AIR CLIMATISÉ • RÉGULATEUR DE VITESSE • VITRES, SERRURES ET RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES • RADIO AM/FM STÉRÉO CASSETTES AVEC 4 HAUT-PARLEURS • SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOCCAGE (ABS) • DEUX COUSSINS GONFLABLES (SRS) ET BEAUCOUP PLUS ENCORE!

* Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la berline Civic EX 1997 (modèle EJ658V) neuve. Échange ou comptant de 845 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 300 \$ sont exigibles. Franchise de kilométrage de 96 000 km ; frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat de 9 197,50 \$ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION.



Encore une importante perte d'ozone au-dessus de l'Arctique

Agence France-Presse
PARIS

Un record de basses températures dans la stratosphère arctique et la présence de polluants ont entraîné, pour le troisième hiver consécutif, un déficit d'ozone de près de 40pc dans l'hémisphère Nord, selon les dernières recherches soutenues par la programme de la Commission européenne sur l'environnement et le climat et les

agences nationales.

Les pertes les plus importantes ont été observées dans le vortex polaire, un flux circulaire de vents très violents accompagné de très basses températures, qui est resté près du pôle Nord la plus grande partie de l'hiver, souligne la Commission européenne dans un communiqué reçu à Paris.

Depuis le début du printemps, également très froid — mars a battu tous les records de basses tem-

pératures —, le déficit d'ozone, qui atteint par endroit 50pc par rapport aux valeurs attendues à cette période de l'année, s'est concentré entre 16 et 24 km d'altitude. Des pertes similaires avaient été observées pendant les deux hivers précédents.

Basses températures, ensoleillement, substances chimiques, nuages stratosphériques polaires favorisent la destruction de la couche d'ozone.



PHOTO REMI LEMÉE, La Presse

Claude Bourdon, président du comité des citoyens du secteur ouest de Varennes, est insatisfait de la réponse du ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel.

Le nouveau Montréal Bonaventure Hilton

Le nouveau Montréal Bonaventure Hilton

La vraie nature de Montréal.

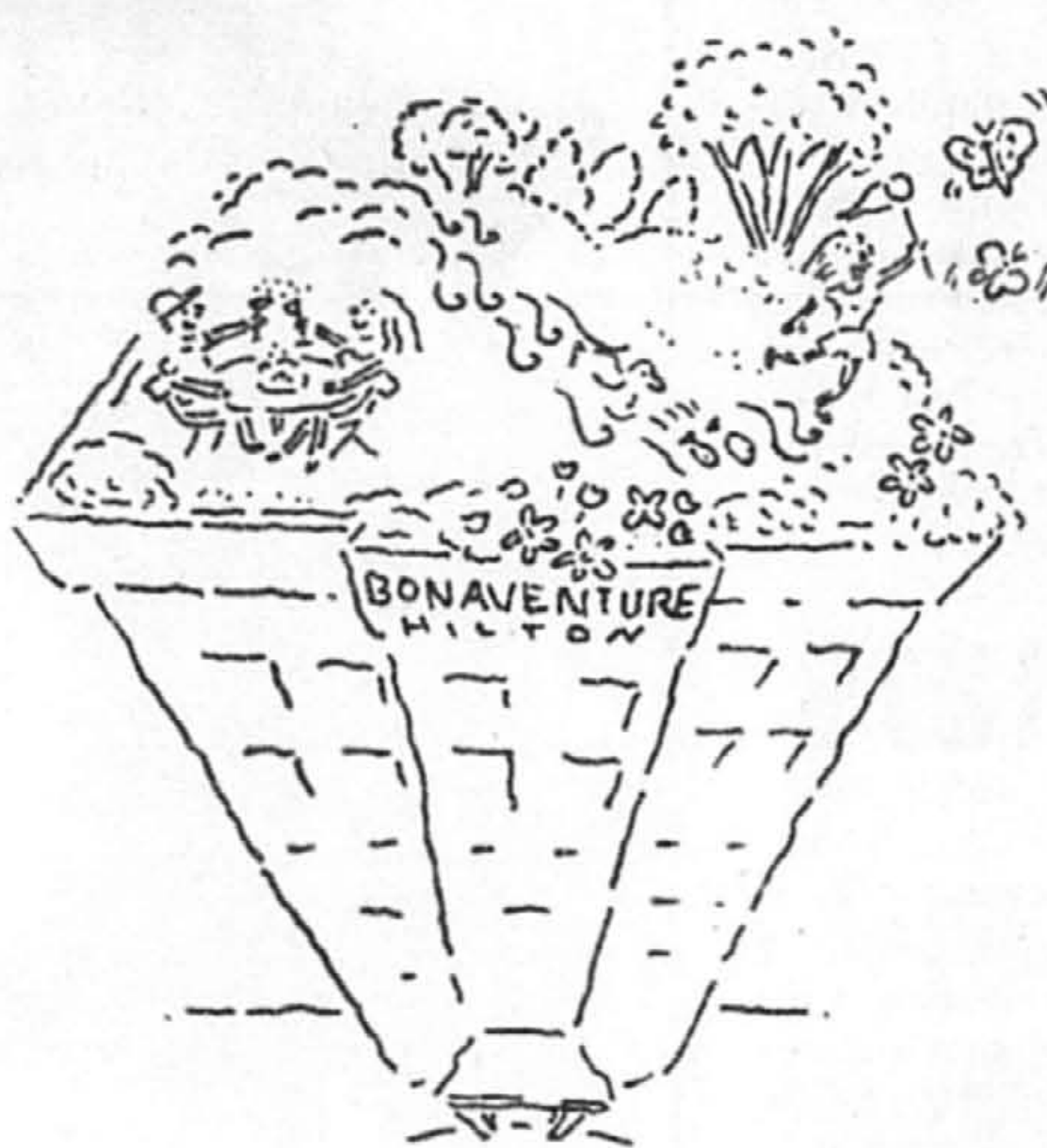
Le Montréal Bonaventure Hilton a toujours été unique à Montréal pour son magnifique jardin de 2 1/2 acres sur le toit avec son joli ruisseau, ses grands arbres, sa nouvelle cascade, ses oiseaux et ses superbes canards.

Bien que cette oasis de nature en plein cœur de la ville soit toujours là, vous constaterez que tout de l'hôtel a été transformé. Nos chambres spacieuses ont été entièrement redécorées, la piscine extérieure chauffée est plus invitante que jamais, les terrasses, le bar, le hall d'entrée... bref, partout où vous vous aventurez, vous découvrez un tout nouveau décor, un tout nouvel hôtel.

Franchissez le prochain millénaire avec nous grâce à la technologie et à la flexibilité qu'offrent nos salles de réunions.

Obtenez des nuitées et vols gratuits:
Hilton HHonors™/MC maintenant au Canada.

Le programme Hilton HHonors Worldwide vous permet d'obtenir et d'échanger des points dans plus de 400 hôtels Hilton dans



50 pays. Mieux encore, vous pouvez faire coup double en obtenant à la fois des points et des milles de l'une de 19 compagnies aériennes majeures pour un même séjour admissible. Hilton HHonors, le programme hôtelier préféré des grands voyageurs aux États-Unis, maintenant offert au Canada. Et avec les mêmes avantages exclusifs!



1, Place Bonaventure - Montréal (Québec) H5A 1E4 • Téléphone: (514) 878-2332 • Télécopieur: (514) 878-3881

2492095

MARTHA GAGNON

Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, n'a aucun reproche à adresser à la Ville de Varennes dans le dossier controversé du versement d'un supplément de 237 000 \$ à des promoteurs pour des travaux d'infrastructure.

Une réponse qui satisfait pleinement le maire, Jean Robert, mais pas le comité des citoyens qui continue de poser des questions et réclame un « véritable avis juridique ». La lettre de trois pages du ministre Trudel a été rendue publique à la séance du conseil, lundi soir. Les conseillers, qui s'opposent au maire dans ce dossier, n'ont pas réagi, préférant prendre le temps nécessaire pour analyser la situation.

Dans sa lettre, le ministre indique que « si quelqu'un veut, pour différents motifs, contester la validité d'un règlement, le forum le plus approprié est le tribunal ». M. Trudel, estime pour sa part, que l'administration a agi dans la légalité. « Il m'apparaît difficile de formuler quelques reproches que ce soit aux élus qui ont pris cette décision, puisqu'une opinion juridique avait été préalablement demandée et que la décision prise y était conforme. »

M. Trudel précise que le ministre des Affaires municipales était au courant de l'entente conclue entre la Ville et le promoteur, Constructions JPR Laliberté, et ne s'y est pas opposée. « Les services concernés, après avoir étudié le dossier, ont conclu qu'il n'y avait pas de motif pouvant justifier de refuser les approbations requises par loi », souligne-t-il.

Interrogé hier, le maire a déclaré que cette réponse du ministre était de nature à rassurer les citoyens. « Pour moi, le dossier est clos. S'il y a des recours devant les tribunaux, nous y ferons face. »

Pour sa part, le président du comité des citoyens du secteur ouest, Claude Bourdon, affirme qu'il est loin d'être rassuré. « Le ministre n'a émis aucun avis juridique, réplique-t-il. Il est d'ailleurs mal placé pour donner une opinion tout à

fait neutre étant donné qu'il a approuvé l'entente. Si une erreur a été commise, le ministre peut difficilement l'admettre. »

M. Bourdon affirme que l'article 8 de la Loi sur les emprunts et dettes des municipalités mentionne qu'un surplus doit être affecté au remboursement des obligations, au capital et intérêts ou encore au fonds général de la Ville. « Pourquoi la Ville de Varennes a-t-elle changé les règles du jeu en versant un surplus à des promoteurs, alors qu'auparavant ces sommes allaient au fonds général ? »

Pour la première fois lundi, la conseillère Nathalie Jodoin a reconnu avoir envoyé une mise en demeure à tous les membres du conseil pour empêcher la divulgation d'un avis juridique de la firme d'avocats Dunton, Rainville sur le supplément versé aux promoteurs. Dans les prochains jours, le conseil devra décider s'il dévoile, en entier ou en partie, ce rapport juridique.

Mme Jodoin, dont le rôle de notaire dans le dossier a été critiqué par plusieurs, a expliqué qu'elle avait agi ainsi pour protéger sa réputation en attendant de connaître l'opinion du ministre. « Les avocats Dunton, Rainville, estiment que l'article 11.2 de la convention intervenue entre la Ville et les promoteurs est illégal et ultra vires des pouvoirs de la municipalité. Le ministre confirme aujourd'hui que cette opinion est erronée », dit-elle. Il est temps de crever l'abcès. »

Elle ajoute que le rapport Dunton, Rainville contient aussi des allégations voulant qu'elle puisse s'être placée dans une situation de conflit d'intérêts. Des allégations qui, d'après elle, « font fi de la jurisprudence » dans ce domaine et ne reposent sur aucun raisonnement solide.

S'adressant au conseiller Daniel Boucher, de Vision 2000, qui affirmait que ce rapport était une bombe, elle déclare : « C'est le fauteuil sur lequel vous êtes assis qui est une bombe si vous ne passez pas rapidement à l'exécution du mandat qui vous a été confié par les contribuables : l'administration. »

PILE OU FACE

179\$* LOCATION

Recommandée MAZDA

OU

13 685\$*

ACHAT

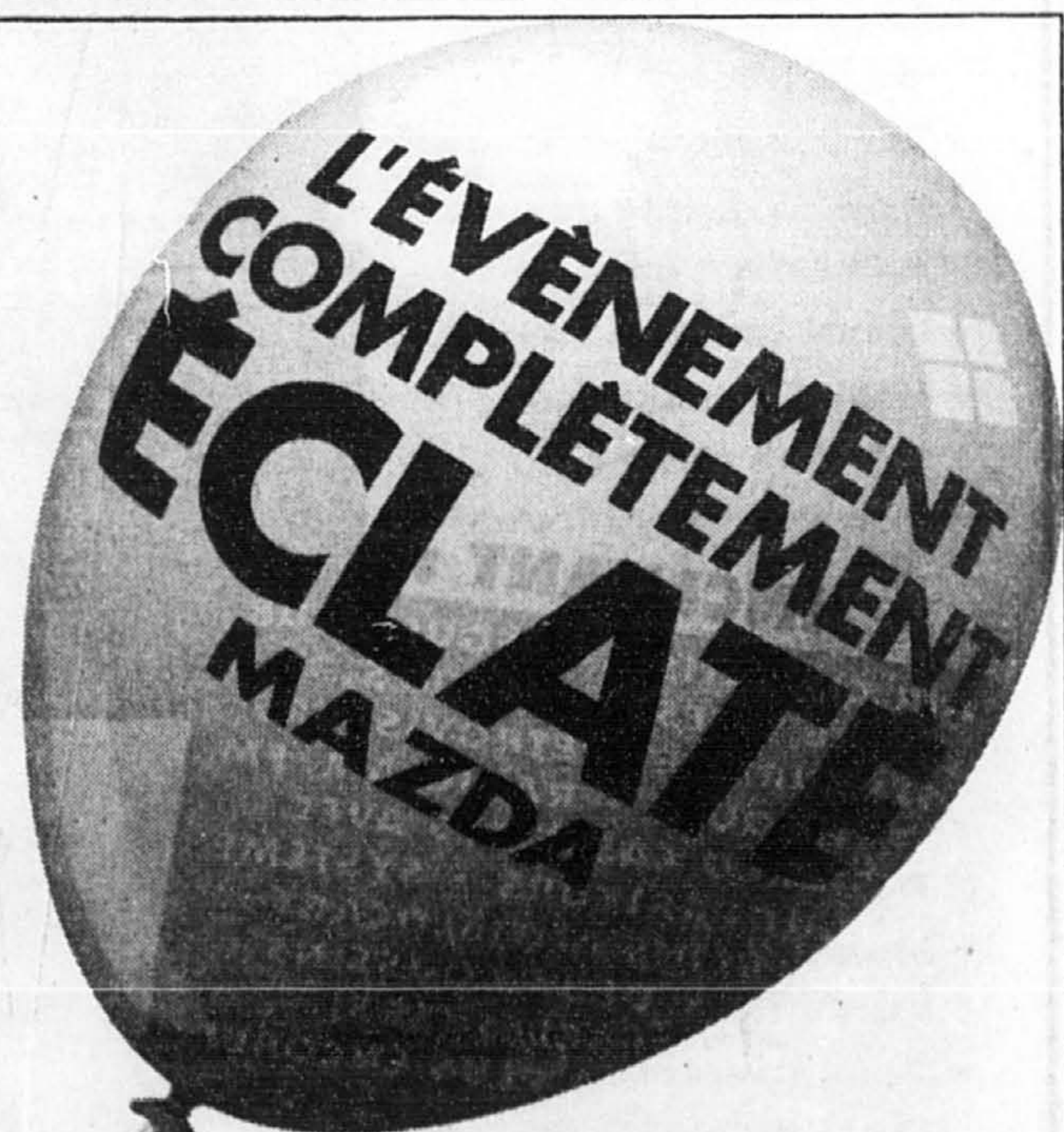
LOCATION par mois/24, mois

Incluant entretien sans frais†

Pour un temps limité, vos concessionnaires Mazda vous proposent des offres imbattables sur la spacieuse Protégé SE 1997. Location ou achat, à vous de choisir... et de vous éclater!



Mazda Protégé Edition Spéciale 1997



Les concessionnaires Mazda du Québec



EMPORTE-MOI

Engins illustrés offerts en option. *Modèles Protégé SE 1997, modèle D4XJ5AA10 seulement. Pour les deux offres : transport et préparation de 795 \$, immatriculation, assurances et taxes en sus. Pour la location : comptant initial de 1 500 \$, premier mois et dépôt de 250 \$ exigés; 20 000 km par an; frais de 8 \$ le km additionnel. †Certains restrictions s'appliquent à l'offre d'entretien. Pour l'achat : le prix inclut le crédit équivalent de 1 000 \$ du climatiseur. Voyez votre concessionnaire participant. Certaines conditions s'appliquent.

La SQ enquête sur des sectes susceptibles de dérapages criminels

Presse Canadienne
QUÉBEC

Se gardant bien d'écarter toute possibilité d'un nouveau Saint-Casimir impliquant des membres nostalgiques de l'Ordre du Temple solaire (OTS), la Sûreté du Québec (SQ) a révélé, hier, qu'elle enquêtait sur une poignée de groupes sectaires susceptibles de dérapages criminels.

De passage à Québec pour faire le point sur l'OTS, Nadine Tremblay et Pierre Villeneuve, de la Direction des enquêtes et des renseignements de sécurité (DERS) à la SQ, ont refusé de nommer ou de quantifier les sectes « dangereuses ». Mais il ne s'agirait pas tant de risques de nouveaux suicides collectifs que de cas d'abus sexuels sur des femmes ou des enfants.

Selon la SQ, les enquêtes portent sur certains gourous ou chefs de mouvements sectaires qui font l'objet d'allégations. « On fait de la détection, de la vérification, une forme de prévention avec Info-Sectes et les centres d'information sur les nouvelles religions », a indiqué Mme Tremblay, qui n'a pas voulu dire si le Vortex de l'étoile de David, de Lantier près de Sainte-Agathe, ou l'Ordre du Coeur immaculé de Saint-Louis-de-Monfort, de L'Avenir près de Drummondville, étaient en cause.

Sur le drame de Saint-Casimir, la SQ est formelle : « Il est certain que les Quèze, Goupillot, Klaus et Riou avaient choisi de partir. Personne ne leur a dicté leur conduite. En tout cas, aucune information ne conduit à cette conclusion-là », ont soutenu les deux policiers de la DERS qui ont rejeté du même soufflé l'hypothèse voulant que les Quèze aient été victimes de chantage et forcés de se donner la mort.

« Nous avons rencontré des membres ou ex-membres de l'OTS peu de temps avant Saint-Casimir. Mais quand on leur demandait s'il se préparait d'autres transits, ils nous répondaient « non », qu'ils aimaient trop la vie », ont raconté les enquêteurs qui ont parlé de la double vie, cachée et publique, des adeptes des sectes.

Nadine Tremblay a rappelé qu'après le drame du Vercors en décembre 1995, la SQ avait rencontré Didier Quèze pour vérifier les rumeurs qui circulaient alors au Québec d'un nouveau départ le jour du solstice d'été. « M. Quèze ne nous a jamais dit qu'il voulait s'enlever la vie, mais il ne jugeait pas ceux qui étaient morts. On savait qu'il gardait une forme de spiritualité et une profonde nostalgie de l'OTS », a-t-elle dit.

À la même époque, la SQ a aussi rencontré Pauline Riou, une victime de Saint-Casimir. « Elle a mentionné que ses meilleurs amis étaient morts en Suisse. C'est la seule chose qui aurait pu nous alerter. En fait, les gens n'avaient toujours se réunir encore pour des rituels. Ils disaient revoir d'anciens membres à l'occasion, mais pour maintenir les liens d'amitié », a souligné la DERS.

Sur l'ensemble de la tragédie de l'OTS, la SQ ne retient pas la thèse du complot international par l'Opus Dei, le ministère français de l'Intérieur ou la mafia italienne. « Après le Vercors, aucune des 15 ou 20 personnes rencontrées ne nous a dit qu'elle se sentait menacée ou voulait s'enlever la vie. Aucune des informations recueillies en Suisse, en France ou ici ne laisse soupçonner l'existence d'une organisation supérieure », a analysé Pierre Villeneuve.

Elle s'est bel et bien suicidée

Presse Canadienne
QUÉBEC

La vingtaine de perforations au thorax faisaient croire à un meurtre, mais la femme de 24 ans dont on a retrouvé le corps, dimanche, dans un appartement de Québec, s'est bel et bien suicidée. « Les pathologistes qui ont examiné la victime sont formels : elle a elle-même mis fin à ses jours et les nombreux

ses petites plaies retrouvées sur son thorax sont un signe net et habituel de ce type de suicide », rapportait hier le porte-parole de la sûreté municipale de Québec. La femme qui avait déjà eu des complications avec la justice pour avoir donné un coup de couteau à son compagnon, s'est tailladée le poignet gauche en plus de se piquer l'ensemble du thorax avec un couteau.

Épargnez 25%*

sur peinture sélectionnée



*sur le bas prix rég. de : 19.96
Latex mat d'intérieur (3000)
Préférence des Peintres^{MD}

*sur le bas prix rég. de : 29.96
Latex semi-lustré d'intérieur (5300)
La Touche du Décorateur^{MD}

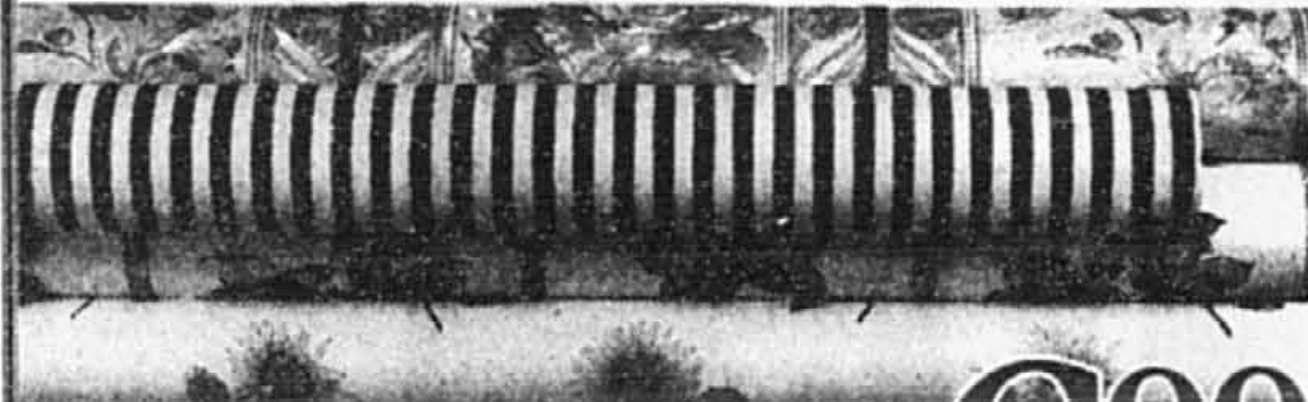


• Procure un fini durable et robuste • Adhère aux surfaces peintes lustrées • Choix de plus de 100 couleurs pastel

Teinture à base d'alkyde pour clôtures et bardeaux (7700)
• Choix de teintes : bois rouge et acajou foncé

Papier peint en magasin

On vous offre tout un choix!



Tous nos papiers peints sont de première qualité.
*Les motifs peuvent différer de ceux représentés.

À partir de **6.99** le rouleau simple

Tapis

Au choix : Aucun paiement avant 1998* ou nous payons la T.P.S.† sur tout achat de tapis!

†Sur approbation de crédit. Aucun dépôt requis. Aucun paiement mensuel. Aucun intérêt. Les taxes devront être déboursées au moment de l'achat OU ††Vous déduisons du prix de votre commande le montant de la T.P.S. Le paiement au complet devra être effectué le 26 janvier 1998. Cette offre se termine le 29 juin 1997.

Achetez votre nouveau tapis à domicile. Composez le 1-800-299-9940

ST-LAURENT
5805, boul. Décarie
737-2600

KIRKLAND
2971, chemin St-Charles
695-1349

ST-HUBERT
3415, boul. Taschereau
676-5511

Les prix sont garantis jusqu'au 25 mai 1997 (sauf les prix des tapis qui sont garantis jusqu'au 29 juin). Certains articles ne sont pas offerts dans certains magasins. Les détaillants peuvent offrir des prix moins élevés. FRANCHISES DISPONIBLES. APPELEZ AU 1-800-363-3659

« C'EST LE MOMENT IDÉAL DE DONNER À VOTRE DÉCOR UN GÂCHET DES PLUS COLORÉ. »

« Grâce à Color Your world, mes projets sont faciles à réaliser : peinture, papier peint, tapis et stores... Je trouve tout de dont j'ai besoin pour créer un décor dont je serai fière. Merci Color Your World. »

Color Your World^{MD}

Pour vos travaux de décoration

ACCORD

Édition Spéciale

INCLUANT :

- Air climatisé
- Lecteur CD haute performance, 4 haut-parleurs et antivol
- Roues en alliage (mags) de 15 pouces
- Toit ouvrant électrique vitré
- Freins à disque aux quatre roues avec ABS
- Volant gainé de cuir
- Finition intérieure de luxe à garniture bois
- Moulures de protection latérale de couleur assortie
- Régulateur de vitesse
- Vitres, serrures et rétroviseurs électriques
- Boîte automatique à 4 rapports
- Moteur 16 soupapes à injection
- Deux coussins gonflables (SRS) et beaucoup plus encore...



EN QUANTITÉ LIMITÉE!

298\$*

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS OU

4,8%**

SUR FINANCEMENT D'ACHAT

* Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la berline Accord SE 1997 (modèle CD560V) neuve. Échange ou comptant de 2 000 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 350 \$ sont exigibles. Franchise de kilométrage de 96 000 km ; frais de 0,10 \$ le kilométrage excédentaire. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurances et immatriculation en sus. Option d'achat de 13 497,50 \$ plus taxes au terme de la location. **Financement de H.C.F.I. à 4,8 % pour des termes de 24 à 60 mois, offert à l'achat de tous les modèles Accord 1997 neufs livrés d'ici le 31 mai 1997. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



C'est la maison qui vous l'offre

1 1/2%

REMISES EN ARGENT ET RÉDUCTIONS SUR NOUVEAUX PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Profitez-en ! Un nouveau prêt hypothécaire dans une caisse Desjardins participante peut vous permettre d'obtenir des remises en argent et des réductions sur certains services financiers correspondant à 1 1/2 % de la valeur de votre hypothèque jusqu'à concurrence de 3000 \$. Pour connaître toutes les conditions, renseignez-vous dès aujourd'hui auprès de votre conseiller Desjardins.

Cette promotion est offerte par les caisses Desjardins participantes en collaboration avec l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne, les Assurances générales des caisses Desjardins et VISA Desjardins.

Vous pouvez également vous prévaloir de cette offre auprès des agents et courtiers immobiliers participants.

En vigueur du 1^{er} janvier au 30 juin 1997.



Desjardins pour s'aider soi-même

Un escroc arnaque des victimes d'accidents

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Deux victimes d'accidents affirment qu'elles se sont fait rouler par Pedro Miranda Cardoso, qui leur aurait promis un chèque de la CSST en échange de quelques milliers de dollars.

« Le défendeur a érigé en système une organisation qui exploite des accidentés en leur faisant croire qu'ils pourront toucher des sommes fabuleuses dans un laps de temps extrêmement rapide. Cette clientèle est majoritairement composée d'immigrants peu scolarisés à la merci des malversations », écrit David Guedes et Manuel Ferreira, dans une déclaration déposée le 6 mai au palais de justice de Montréal.

Les deux hommes disent avoir signé un contrat de « services médico-légaux » (sic) avec Gestion Santé Sécurité Mira-Gar, représentée par M. Cardoso. Ce dernier leur aurait offert de réaliser des expertises pour justifier leur réclamation auprès de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Il demandait ainsi un « dépôt » de 5000 \$ pour aller chercher 80 000 \$ et un « dépôt » de 10 000 \$ pour décrocher 120 000 \$, allèguent les demandeurs.

M. Ferreira aurait donc versé 12 000 \$ à M. Cardoso, plus 125 \$ tous les mois pour l'« administration de son dossier » (après un an, ces frais seraient « tombés » à 100 \$).

M. Guedes aurait déboursé la somme plus modeste de 6750 \$. Il ajoute que 1750 \$ ont servi à payer un compte personnel de M. Cardoso (soit celui de son avocat).

Les deux hommes, qui réclament environ 42 000 \$ au total, déclarent n'avoir reçu que des chèques sans fonds de M. Cardoso, qui tenterait d'échapper à ses responsabilités en se « cachant » derrière les sociétés Gestion Salvamir et Gestion santé sécurité Mira-Gar.

Notons que le défendeur n'est pas poursuivi au criminel pour cette affaire. Il a toutefois été impliqué dans un dossier de fraude en 1985.

v'la du neuf!

3,9%

de financement jusqu'à 48 mois, sur les Cavalier, Lumina, Achieva, Monte-Carlo, Blazer et pick-up de Chevrolet.

Offre d'une durée limitée.

Les concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec célèbrent l'arrivée du printemps en beauté. Alors, rendez-vous chez votre concessionnaire le plus proche pour profiter d'une offre de financement exceptionnelle.



L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec.

Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs en stock mentionnés ci-dessus. Certaines restrictions s'appliquent quant aux modèles mentionnés ci-dessus. Sujet à l'approbation du crédit. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet Oldsmobile pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. **Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Silicon Valley

MERCREDI

Internet

JEUDI

Logiciels

VENDREDI

Technologie

Les femmes sont-elles de plus en plus branchées ?



Pascal Lapointe

Agence Science-Presse

Le nombre de femmes branchées au Québec connaît-il une poussée phénoménale depuis un an ? C'est ce que pourrait laisser croire une lecture rapide de la dernière enquête du RISQ (Réseau inter-ordinateurs scientifique québécois), rendue publique vendredi. Mais dans les faits, il semble plutôt que les femmes aient largement dépassé le niveau décrit par le RISQ il y a au moins... deux ans.

On en avait déjà parlé dans cette chronique : l'un des gros irritants du Net, c'est la difficulté qu'il y a à connaître le nombre d'internautes. « Chaque étude calcule des éléments différents et il n'y en a pas deux qui comparent la même chose », concluait une firme américaine, New Networks Institute, au terme d'une analyse de 25 enquêtes

publiées depuis l'automne 1994.⁽¹⁾ Et s'ajoutait à cela le problème tout bête de la méthodologie : plusieurs de ces enquêtes, comme les trois menées depuis 12 mois par le RISQ, sont peu scientifiques, parce qu'il s'agit de formulaires « déposés » sur quelques sites web — auxquels, donc, ne peuvent répondre que ceux qui se trouvent à passer par là.

Le RISQ en était conscient, et son avertissement qui, lors de la deuxième enquête, l'automne dernier, était profondément enfoui à l'intérieur du texte d'introduction, a été cette fois placé bien en évidence : « Les enquêtes du RISQ sont non probabilistes, reposant sur une participation volontaire des internautes. L'analyse des informations recueillies s'applique uniquement à l'ensemble des répondants, qui s'avèrent en moyenne plus « branchés » que l'ensemble des internautes québécois. »⁽²⁾

Mais quel est justement l'usage qu'on peut faire de ces résultats ? Quel est l'écart entre les « répondants » et les « non-répondants » ? Il est peut-être beaucoup plus important qu'on ne l'imagine, si on en juge par le cas des femmes.

Celles-ci comptent désormais

pour 26 % des répondants au sondage, nous apprend le RISQ, contre 18 % lors de la deuxième édition (octobre 1996), et 15 % lors de la première (mars 1996). Or, aux États-Unis, dès le début de 1995, un portrait de la démographie d'Internet commençait à se dessiner, à l'intérieur duquel les femmes formaient déjà quelque 30 % des internautes.⁽³⁾

Les femmes passent en moyenne moins d'heures sur Internet que les hommes.

Cas typiquement américain ? Pas si sûr : les sondages téléphoniques, donc plus fiables que l'enquête du RISQ, de la firme québécoise Impact Recherche, réalisés mensuellement entre août 1995 et septembre 1996 auprès des adultes de Montréal et Québec, arrivaient eux aussi à des proportions d'un tiers-deux tiers (32 % de femmes internautes pour Montréal à l'été 1996).⁽⁴⁾

Et le compteur n'est pas resté bloqué aux environs de 30 % : en mars dernier, un sondage CommerceNet/Nielsen devenait l'un des premiers à affirmer que les femmes avaient dépassé les 40 %.

C'est également l'estimation à laquelle en était arrivée à la fin de 1996 une enquête conjointe du Bureau de la statistique du Québec et

du CEFRIQ (Centre francophone pour l'informatisation des organisations).

Dans ces circonstances, il est difficile de savoir ce qu'on peut déduire du « passage » de 15 à 26 % souligné par le RISQ. Correspond-il à une croissance similaire, quoique à un niveau plus élevé, du nombre de femmes branchées ? S'agit-il d'un ajustement statistique normal, compte tenu du fait que le nombre de répondants aux enquêtes du RISQ a plus que doublé entre mars 1996 et mars 1997 ? En bref, que peut nous apprendre ce chiffre quant à l'internaute québécois moyen ?

Eh bien pas grand-chose, semble conclure le RISQ lui-même, à la lecture d'un texte rédigé par la chercheuse Brigitte Poussart : « Elles sont fort probablement plus nombreuses que 25 % », mais rien ne permet de dire de combien. Tout au plus peut-on voir dans cet écart entre les répondants et les internautes la confirmation d'une autre tendance déjà connue : les femmes passent en moyenne moins d'heures sur Internet que les hommes. Par conséquent, les chances de les voir répondre à un sondage diminuent d'autant.

Autre facteur, passé pratiquement inaperçu celui-là : le courrier électronique. Le sondage du RISQ

n'étant accessible qu'aux utilisateurs du Web, les internautes qui ne se servent que du courrier électronique échappent donc aux statistiques. Or, analyse Brigitte Poussart, c'est un autre fait connu des chercheurs que les femmes sont « davantage portées vers le courrier électronique... 35 % des femmes ont affirmé se servir surtout du courrier électronique, comparativement à 24 % des hommes. » Si l'on suppose que les femmes sont également plus nombreuses à se servir exclusivement du courrier électronique, on comprend pourquoi on en perd autant dans une enquête dont le formulaire n'est disponible que sur le Web... Et on commence à saisir le degré de complexité que représenterait une véritable enquête sur la démographie du cyberespace.

1. New Network Institute
// www.newnetworks.com/statsexecsum.htm

2. Troisième enquête du RISQ
// www.risq.qc.ca/enquete/

3. Second MIDS Internet Demographic Survey
www1.mids.org/ids2/index.html

4. Impact Recherche
www.cossette.com/fr/impact/Omnibus/omnibus.html

On peut joindre l'auteur à son adresse électronique
paslap@cam.org

Un défaut sur la dernière-née des puces d'Intel ?

Agence France-Presse
WASHINGTON

Un site sur Internet affirme qu'un défaut affecte les deux dernières générations de microprocesseurs d'Intel, alors même que le fabricant californien a introduit hier la dernière-née de ses puces, le Pentium II, en Europe et dans certains pays d'Asie.

Robert Collins, un ingénieur de la Silicon Valley qui s'est institué la mouche du coche du géant des semi-conducteurs, révèle sur son site Web « Intel Secrets » que les Pentium II et les puces de la géné-

ration précédente, les Pentium Pro, commettent des erreurs dans certains calculs complexes.

Dès la publication de ces informations sur le site, lundi, Intel a constitué une équipe d'ingénieurs chargée d'évaluer le problème, a indiqué un porte-parole du groupe de Santa Clara (Californie), Howard High.

Si le défaut est confirmé, Intel consultera les constructeurs informatiques, qui utilisent les puces dans leurs machines, afin de définir les moyens de le corriger. La solution, vraisemblablement un programme « rustine », sera alors pu-

blée sur le site Web d'Intel.

Le processus devrait être achevé « d'ici la fin de la semaine », a souligné M. High.

Le défaut, initialement découvert par un universitaire qui veut garder l'anonymat, affecte selon M. Collins une partie des microprocesseurs qui effectuent des calculs extrêmement précis, impliquant des nombres infiniment grands ou infiniment petits.

Cette unité, dite « de virgule flottante », est censée émettre un avertissement si les nombres dépassent le format que le microprocesseur est capable de gérer. Sur les

Pentium Pro et Pentium II, elle ne le fait pas.

M. Collins souligne qu'il n'est pas compétent pour évaluer l'ampleur des conséquences de ce défaut, mais il remarque que c'est un problème de ce type qui avait fait échouer un lancement de la fusée Ariane 5 l'année dernière.

Le responsable de la lettre spécialisée *Microprocessor Report*, Michael Slater, note que des Pentium Pro équipent déjà un grand nombre d'ordinateurs, et qu'aucun problème n'a été relevé jusque là. « Mais la réaction du public à des problèmes techniques obscurs est diffi-

lement prévisible », ajoute-t-il.

« En règle générale, les analystes ne considèrent pas le défaut comme sérieux », a relevé le porte-parole d'Intel. Mais, a-t-il souligné, le groupe a appris à ses dépens, lorsqu'en 1994 il avait sous-estimé la réaction du public à un défaut sur sa nouvelle puce d'alors, le Pentium, « à ne pas faire de jugement prématuré ».

Le problème avait été largement répercuté par les médias et les adversaires d'Intel, conduisant un géant comme IBM à cesser temporairement la production d'ordinateurs basés sur le Pentium.

15 ans de coopération

L'informatique au centre-ville

1 599\$ **NEXXA**

Mémoire vive de 16 Mo • Disque rigide de 1.7 Go Fujitsu
Fax/Modem 33.6 • Lecteur CD ROM 12x
Sound Blaster compatible et Haut-parleurs
Moniteur 14 po. 28 SVGA • Souris
Windows 95
Logiciel ANTIDOTE et NetDidac Inclus
Quantité limitée

COOPSCO COOPUQAM

280, Sainte-Catherine Est • 985-3059
www.coopuqam.com

NEXXA MULTI MÉDIA 150 MHZ

PROCESSEUR PENTIUM® 150 MHZ D'INTEL
SOURIS, CLAVIER, WIN95, SOUNDBLASTER ET HAUT-PARLEURS 60W
• GARANTIE DE 2 ANS • WINDOWS 95 INSTALLÉ
• LOGICIELS GRATUITS : COFFRET LINGUISTIQUE ANTIDOTE ET NETDIDAC
VALEUR DE 200,00\$

- MÉMOIRE **16 MEGS**
- DISQUE DUR **1.7 GIG FUJITSU**
- LECTEUR **3.5" 1.44**
- CD-ROM **12X**
- FAX MODEM **33.6**
- ÉCRAN **SVGA 14"**
- VIDÉO **PCI 1 MEG MPEG**

1 599\$

COOPSCO

MONTRÉAL

Athénis (région) (514) 382-2634	Rosemont (région) (514) 725-4927	Lévis-Lac Beauport (région) (418) 835-0383	SAGUENAY / LAC SAINT-JEAN	OUTAOUAIS / NORD-OUEST
A. Lussier (région) (514) 364-3320 # 498	SSM (Université McGill) (514) 398-5001	St-Foy (région) (418) 658-5833	Alma (région) (418) 668-3113	Outaouais (région) (819) 778-1698
L'Assomption (région) (514) 589-9111	St-Hyacinthe (région) (514) 774-2727	Université Laval (418) 656-2667	Chicoutimi (région) (418) 549-7285	UQAH (Hull) (819) 773-1700
E.T.S. (514) 289-9111	St-Jean-sur-Richelieu (région) (514) 346-3733		Saint-Félicien (région) (418) 679-5498	UQAT (Abitibi) (819) 762-0734
Granby (région) (514) 372-8895	St-Jérôme (région) (514) 432-9292			
H.E.C. (514) 340-4401	UQAM (514) 985-3025			
Joliette (région) (514) 759-6701	Valleyfield (région) (514) 371-3100			
Lionel-Groulx (région) (514) 971-7831				
Matane (région) (514) 255-5033				
É.-Maurice (région) (514) 679-2630 # 793				
E.N.A. St-Hubert (514) 678-3560 # 310				

EST DU QUÉBEC / CÔTE NORD

Bois-Correaux (région) (418) 295-2626	
Gaspésie (région) (418) 369-5385	
La Pêche (région) (418) 856-2215	
Matane (région) (418) 562-1240 # 2197	
Rimouski (région) (418) 723-6347	
Rivière-du-Loup (région) (418) 862-0007	
Saguenay (région) (418) 968-2667	

QUÉBEC

Amqui (région) (418) 335-5358	
Beauport (région) (418) 228-1972	
F.-X. Garneau (région) (418) 681-8134	

LE PLUS IMPORTANT RÉSEAU DE DÉTAILLANTS INFORMATIQUES AU QUÉBEC

SUPRA/R GOLD AG MULTI MÉDIA 166 MHZ

PROCESSEUR PENTIUM® 166 MHZ D'INTEL AVEC MMX™
CARTE EXCLUSIVE AG430HX D'INTEL AVEC CONNECTEUR USB
SOURIS MICROSOFT, CLAVIER SUPRA WIN95, SOUNDBLASTER ET HAUT-PARLEURS 60W
• GARANTIE DE 48 MOIS SUR PIÈCES ET À VIE SUR MAIN-D'ŒUVRE
• LOGICIELS GRATUITS : COFFRET LINGUISTIQUE ANTIDOTE ET NETDIDAC
• WINDOWS 95 INSTALLÉ

- MÉMOIRE **16 MEGS**
- DISQUE DUR **1.7 GIG FUJITSU**
- LECTEUR **3.5" 1.44**
- CD-ROM **16X**
- FAX MODEM **ZOOM 33.6**
- ÉCRAN **SVGA 14"**
- VIDÉO **ATI 3D RAGE TVOUT**

2 199\$

COOPSCO

MONTRÉAL

Athénis (région) (514) 382-2634	Rosemont (région) (514) 725-4927	Lévis-Lac Beauport (région) (418) 835-0383	SAGUENAY / LAC SAINT-JEAN	OUTAOUAIS / NORD-OUEST
A. Lussier (région) (514) 364-3320 # 498	SSM (Université McGill) (514) 398-5001	St-Foy (région) (418) 658-5833	Alma (région) (418) 668-3113	Outaouais (région) (819) 778-1698
L'Assomption (région) (514) 589-9111	St-Hyacinthe (région) (514) 774-2727	Université Laval (418) 656-2667	Chicoutimi (région) (418) 549-7285	UQAH (Hull) (819) 773-1700
E.T.S. (514) 289-9111	St-Jean-sur-Richelieu (région) (514) 346-3733		Saint-Félicien (région) (418) 679-5498	UQAT (Abitibi) (819) 762-0734
Granby (région) (514) 372-8895	St-Jérôme (région) (514) 432-9292			
H.E.C. (514) 340-4401	UQAM (514) 985-3025			
Joliette (région) (514) 759-6701	Valleyfield (région) (514) 371-3100			
Lionel-Groulx (région) (514) 971-7831				
Matane (région) (514) 255-5033				
É.-Maurice (région) (514) 679-2630 # 793				
E.N.A. St-Hubert (514) 678-3560 # 310				

EST DU QUÉBEC / CÔTE NORD

Bois-Correaux (région) (418) 295-2626	
Gaspésie (région) (418) 369-5385	
La Pêche (région) (418) 856-2215	
Matane (région) (418) 562-1240 # 2197	
Rimouski (région) (418) 723-6347	
Rivière-du-Loup (région) (418) 862-0007	
Saguenay (région) (418) 968-2667	

QUÉBEC

Amqui (région) (418) 335-5358	
Beauport (région) (418) 228-1972	
F.-X. Garneau (région) (418) 681-8134	

LE PLUS IMPORTANT RÉSEAU DE DÉTAILLANTS INFORMATIQUES AU QUÉBEC

AVENTURE de bureau ou portatifs, ELECTRONIQUE ORDINATEURS

Les meilleurs prix garantis **À PRIX INCROYABLES!**

AST GoldStar®

14" MONITEUR COULEUR 14"

ENSEMBLE MULTIMÉDIA 133MHz ADVENTURE 285 DE AST

Processeur	Mémoire	Disque rigide	CD ROM	Fax/modem	Garantie
133MHz	16 Mo	1.6	8X	33.6	1 an

Canon

Imprimante Noir & Blanc

Capacité de COULEUR BUBBLE JET™ BJC 2408

• Résolution 360 ppp

• LOGICIELS CANON CREATIVE

• Ensemble couleur non inclus

RABAIS 100\$

1799⁹⁹ Rég. : 1899\$

100\$

POUR DE PLUS CHANGER LA BJC2408 POUR LA BJC2400 COULEUR

COMPAQ

3499⁹⁹ Rég. : 3999\$

RABAIS 500\$

1998⁺ sur produits sélectionnés

rien à payer avant

Le rendement caractéristique d'un ordinateur de bureau et l'extrême portabilité d'un bloc-notes!

BLOC-NOTES MULTIMÉDIA PENTIUM 133 MHZ PRESARIO 1670

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Lors d'un achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

BROSSARD	CENTRE FAIRVIEW	CHÂTEAUGUAY	DÉCARIE	DRUMMONDVILLE	LASALLE	LAVAL	LONGUEUIL	MONTRÉAL	ST-LEONARD	SHERBROOKE	TROIS-RIVIÈRES	ST-HUBERT	ST-HYACINTHE
8100 boul. Taschereau (514) 923-8100	Entrée boul. Brunswick (514) 630-6815	19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 746-4736	6900 boul. Desjardins, Carré Desjardins (514) 733-6900	Carrefour Super Carrefour (819) 472-3124	7800 boul. Newman (514) 595-7800	3555 Autoroute 440, Desor 440 (514) 686-3956	3714 Chemin Chambly (514) 674-3714	3520 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520	4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550	3280 boul. Portland (819) 346-6633	Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 691-4520	3839 boul. Taschereau (514) 445-1011	2125 boul. Casavant O. (514) 441-5701

MONTRÉAL (514) 772-9730 GRANBY (514) 776-7844 SORÉL (514) 746-4736 BELLEVILLE (514) 446-3831 ST-JEAN (514) 359-5940 ST-JÉRÔME (514) 431-4400 JOLIETTE (514) 752-1255 LACHAPÈLE (514) 562-2208 MONTRÉAL (514) 528-5201 MONTRÉAL (514) 282-0432 MONTRÉAL (514) 281-9696 MONTRÉAL (514) 982-3094 L'ARCADE (514) 978-0828 L'ARCADE (514) 686-9502 TERREBONNE (514) 471-8616 ST-HUBERT (514) 441-5701

Bre-X a violé les règles d'or de l'industrie minière, selon le Wall Street Journal

Wall Street Journal
LOA BURI, Indonésie

Quelquefois, les échantillons miniers de Busang arrivaient à Loa Buri, un hameau en bordure d'une rivière, par bateau, quelquefois par camion. Il était fréquent que les sacs passent des jours dans l'entrepôt, sinon des semaines et même parfois un mois entier. Et quelquefois, les géologues et les métallurgistes de Bre-X Minerals mélangeaient aux échantillons de roche pulvérisée des poudres rougeâtres, blanches et dorées, selon les témoignages des travailleurs indonésiens embauchés par la compagnie de Calgary pour aider à mélanger le tout.

La nature exacte des poudres et la raison pour lesquelles elles étaient mélangées aux échantillons miniers demeurent imprécises. De son côté, Bre-X, qui a toujours affirmé que les échantillons n'étaient manipulés que par des laboratoires indépendants, n'a jamais fait état des opérations qui avaient cours dans l'entrepôt de Loa Buri.

Ce qui est clair en revanche, c'est que Bre-X est accusé d'avoir dirigé la plus vaste fraude de l'histoire de l'industrie minière. Dans son communiqué indiquant que Strathcona Mineral Services concluait que le gisement de Busang ne recelait presque pas d'or, Bre-X annonçait l'embauche d'enquêteurs chargés de faire la lumière sur cette fraude de plusieurs milliards de dollars.

Strathcona affirmait que des particules d'or avaient été ajoutées aux échantillons de Busang pour créer l'illusion d'un véritable Eldorado des temps modernes. L'autre certitude, qui se dégage de l'enquête menée par le *Wall Street Journal* en Indonésie, est que Bre-X a transgressé les règles d'or de l'industrie minière sur la façon de traiter les échantillons. Malgré des conclusions accablantes, Bre-X s'est refusé à tout commentaire.

Intégrité

La première règle bafouée : l'intégrité. Après que les échantillons sont extraits et identifiés par des géologues, la plupart des compagnies les placent dans des sacs de plastique numérotés qui sont scellés et envoyés le plus rapidement possible dans un laboratoire d'analyse indépendant.

Bre-X ne se donnait pas tant de mal. Selon Aji Achmad Maulana, propriétaire de la compagnie de camionnage qui transportait tous les échantillons de Bre-X dans la région, la compagnie minière prenait tout son temps, entreposant les échantillons jusqu'à parfois un mois dans son entrepôt de Loa Buri et ses bureaux de Samarinda, situé à environ 20 kilomètres en amont de la rivière Mahakam.

Toujours selon M. Maulana, les échantillons arrivaient par bateau de Busang et n'étaient chargés dans ses camions que lorsqu'un des géologues de Bre-X, habituellement Cesar Puspos, donnait le feu vert pour les envoyer jusqu'au laboratoire indépendant de PT Indo Assay Laboratories, à Balikpapan, une ville portuaire situé à quelque 80 kilomètres au sud de Samarinda.

M. Puspos était le bras droit de Michael de Guzman, le géologue en chef de Bre-X qui est mort en mars après être tombé d'un hélicoptère. La version officielle veut qu'il se soit suicidé parce qu'il se savait atteint d'une maladie mortelle. Bre-X a aussi ouvert des sacs d'échantillons à Loa Buri et Samarinda, soutiennent des employés qui ont travaillé pour la compagnie et qui ont vu les sacs ouverts.

À Loa Buri, le mélange des diverses poudres aux échantillons se faisait à une cadence si élevée en décembre que deux métallurgistes de Bre-X, Rudy Vega et Jerry Alo, ont embauché du personnel d'un projet de construction de Bre-X à Loa Buri pour donner un coup de pouce, affirme Wagiran, un des employés.

Les sacs d'échantillons étaient également ouverts et renumérotés à Samarinda, soutiennent M. Maulana et plusieurs de ses chauffeurs. Aucun échantillon ne pouvait être envoyé au laboratoire d'Indo Assay sans avoir été vérifié par M. Puspos.

Transparence

La deuxième règle foulée du pied par Bre-X : la transparence. En décembre, lorsqu'un géologue d'une grande compagnie minière américaine a tenté de pénétrer par l'arrière dans les bureaux de Bre-X à Samarinda, il a été « fermement repoussé » par les employés locaux de Bre-X, affirme-t-il. Il a protesté, soutenant que sa compagnie voulait en savoir plus sur Bre-X, mais ses efforts ont été vains.

La plupart des compagnies minières tentent d'atteindre un délicat compromis entre les secrets géologiques et la publicité nécessaire pour attirer les investisseurs. Bre-X faisait des miracles sur les deux plans. Chaque fois que le potentiel d'or du gisement était revu à la hausse, les dirigeants de Bre-X ne se gênaient pas pour l'annoncer haut et fort. Ils ont même amené des analystes miniers jusque dans la jungle de l'île de Bornéo.

Par ailleurs, les gens qui ont travaillé pour Bre-X, et particulièrement ceux qui ont travaillé pour le géologue en chef décédé, disent que l'atmosphère y était lourde et pesante.

Autre entorse à la transparence : l'énorme entrepôt et le quai de Loa Buri, qui ont été construits il y a un an, mais dont Bre-X n'a pas révélé l'existence dans sa description détaillée de ses procédures d'échantillonnage et d'analyse publiée sur Internet le 9 avril. Dans un interview le mois dernier, le président de Bre-X, David Walsh, a réitéré que les échantillons étaient directement envoyés au laboratoire après avoir été prélevés à Busang, et que Bre-X ne les avait jamais falsifiés.

■ Le titre de Bre-X avait été admis prématurément dans le TSE 300. Page D 1

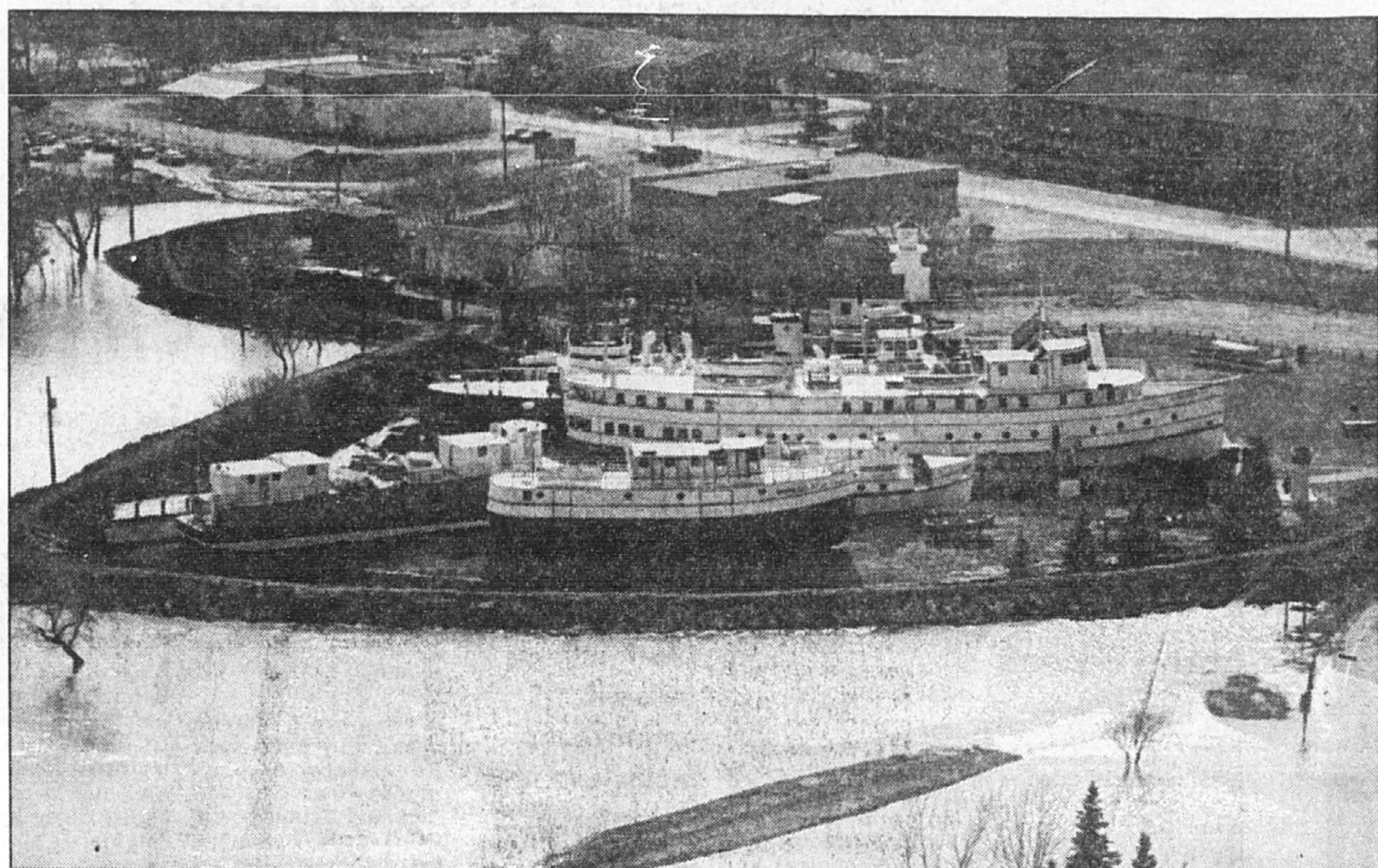


PHOTO REUTERS

L'optimisme renaît

Un optimisme prudent était de mise hier à Winnipeg, alors que les eaux de la rivière Rouge continuaient à baisser lentement. Soucieuses de ne pas susciter de faux sentiment de sécurité, les autorités municipales ont annoncé que les résidents de différents quartiers de la ville, qui avaient dû abandonner leurs demeures menacées par l'inondation, pourraient sous peu rentrer chez eux. Les digues érigées pour protéger les édifices ont tenu le coup, comme celles aménagées autour du Musée de la marine à Selkirk.

LIQUIDATION MODE POUR FEMME

25 % À 50 % DE RABAIS

- TENUES COUTURE
- COORDONNÉS CARRIÈRE
- TENUES TOUT-ALLER
- ROBES
- VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR
- TAILLEURS-PANTALONS

Sélection de modèles signés :

- Liz Claiborne
- Jones New York
- Rena Rowan
- Bianca Nygård
- Nygård Collection
- Tan Jay
- Principles Collections
- Alfred Dunner
- FairSet
- Northern Spirit
- Kari
- Northern Spirit Wear et davantage!

En tailles courantes, petites et fortes. Sur nos prix ordinaires.
Mode pour femme, rayon 100.
Le choix des étiquettes varie selon le magasin.
Dans certains magasins seulement.

Durant 3 jours! Du mercredi 7 mai
au vendredi 9 mai
**Pas de TPS
ni de TVQ!**
Toute la mode en liquidation
à prix déjà réduits de 25 % à 50 %
pour femme
Nous vous accorderons un rabais équivalent
à la TPS et la TVQ sur les derniers prix réduits.
Mode pour femme, rayon 100.
Le choix varie selon le magasin.

LIQUIDATION
14,99 \$

- Sélection de blouses, pantalons et jupes
carrière signés Principles®.
Interchangeables carrière, rayons 115, 133 et 136.
- Sélection de tenues carrière
et tout-aller, en tailles fortes
Tenues en tailles fortes, rayon 161.
Le choix des modèles et des tailles varie selon le magasin.

STONIX
GRANIT ET MARBRE

Vente de
granit

2 sem. seul.
du 3 au

pour
Comptoirs
de cuisine

10% à 50%
de réduction

2091, boul. St-Elzéar Ouest
Chomedey, Laval
Tél. : 682-1326

ouvert tous les jours (incl. sam. et dim.) jusqu'à 15 h



la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

Vous avez le meilleur